

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025 -----

numéro
CC_251127_1

L'an deux mille-vingt cinq, le vingt sept novembre,

Le Conseil communautaire, dûment convoqué le vingt et un novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	40
exprimés	43
vote	
pour	43
contre	0
abstention	0

Présents :

Joëlle GOUDAL, Michel COMBES, Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Sonia ROMERO, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadilha BENAMMAR KOLY, David BOSC, Ali BENAMEUR, Monique GALEOTE, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Isabelle PEDROS, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Félicien VENOT, Jean-Luc REQUI, Michel ABRIC, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Pierre-Paul BOUSQUET, Sandrine TONON, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Isabelle PERIGAULT, Delphine BENOIT, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE.
M. Bertrand SONNET suppléant de M. Christophe ROMO.

Absents avec pouvoirs :

Jean Michel BRAL à Jérôme VALAT, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, Jean-Christophe COUVELARD à Bernard JAHNICH.

Absents :

Véronique VANEL, Jérôme CLARISSAC, Alain VIALA, Luc BEVILACQUA, Izia GOURMELON, David DRUART, Nathalie SYZ, Ahmed KASSOUH, Claude LAATEB, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Damien ROUQUETTE, Clément THERY, Sophie PRADEL, Michel DRUENE.

OBJET :	Prise d'acte du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif de l'année 2024
----------------	---

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier :

- l'article L.2224-5 concernant l'obligation de réaliser un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) eau potable et assainissement,
- l'article L.1411-13 relatif à la transmission obligatoire au public du RPQS et de la délibération correspondante, pour les communes de plus de 3.500 habitants, dans les quinze jours et ce par voie d'affiche apposée,
- l'article D.2224-3 : « *Le conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement.*

Dans chaque commune ayant transféré l'une au moins de ses compétences en matière d'eau potable ou d'assainissement ou de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés à un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale, le maire présente au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels qu'il aura reçus du ou des établissements publics de coopération intercommunale ci-dessus mentionnés. »

- l'annexe V concernant le service public d'eau potable et l'annexe VI concernant le service public de l'assainissement,

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSIDÉRANT que le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT, qui doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement,

CONSIDÉRANT que le RPQS est disponible par voie dématérialisée sur le lien Drive du dossier du Conseil communautaire,

Où l'exposé de Daniel VALETTE et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2024,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20251127-lmc119714-DE-1-1
Date de télétransmission : 28/11/25
Date de publication : 03/12/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le vingt sept novembre deux mille vingt-cinq
Le Président,
Jean-Luc REQUI
Signé électroniquement par:





Rapport relatif au prix
et à la qualité
du service public
de l'eau potable
et de l'assainissement

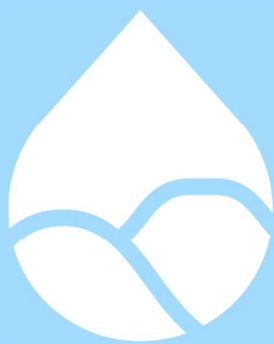


Table des matières

Le mot du Président	
1 Les chiffres clés pour 2024	6
1.1 Eau potable	8
1.2 Assainissement collectif	8
1.3 Assainissement non collectif	9
2 Les acteurs au service du patrimoine et des usagers	9
2.1 Présentation du service	12
2.2 Le rôle des exploitants du service d'eau potable	14
2.3 Le rôle des exploitants du service assainissement collectif	17
3 Le grand cycle de l'eau	18
3.1 Le rôle de la GEMAPI	19
3.2 L'eau au cœur du territoire de la CCLL	20
3.3 Protéger la ressource : une priorité	21
4 L'eau potable	22
4.1 Les temps forts de 2024	24
4.2 Les infrastructures	25
4.3 Les travaux 2024	31
4.4 Les perspectives d'avenir	40
4.5 Le prix de l'eau potable	40
4.6 Le budget de l'eau potable	42
5 L'assainissement collectif	44
5.1 Les temps forts de 2024	47
5.2 Les infrastructures	48
5.3 Les travaux 2024	50
5.4 Les perspectives d'avenir	60
5.5 Le prix de l'assainissement collectif	61
5.6 Le budget de l'assainissement collectif	63
6 L'assainissement non collectif	65
6.1 La caractérisation technique du service	66
6.2 Les indicateurs de performance	68
6.3 La tarification et les recettes	69
6.4 Le financement des investissements	69



Le mot du Président

Chaque année, le service public de l'eau et de l'assainissement publie un rapport destiné à informer les usagers et les partenaires institutionnels sur la gestion, les actions menées et les résultats obtenus. Ce document s'inscrit dans une démarche de transparence et de responsabilité, conformément aux obligations réglementaires et à l'engagement de qualité du service.

L'année 2024 a été principalement marquée par l'avancement des schémas directeurs intercommunaux d'eau et d'assainissement. Il s'agit de documents obligatoires d'une validité de 10 ans qui sont des outils d'aide à la décision et de planification. Ils permettent de gérer de manière cohérente et durable les services d'eau potable et d'assainissement. Leur objectif est de définir les orientations stratégiques pour la gestion de ces services sur un territoire donné, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux, les besoins des usagers, ainsi que les impératifs techniques et financiers.

Dès l'été 2024, les bureaux d'étude missionnés ont fait un état des lieux et repérage des réseaux d'assainissement, puis visité les ouvrages de traitement des eaux usées. Concernant l'eau potable, l'état des lieux et le recueil des données ont débuté cette même année. Les études se poursuivent en 2025 pour aboutir à un programme de travaux début 2026.

En assainissement, d'importants travaux sur la commune de Lodève et de La Vacquerie et Saint Martin de Castries ont été réalisés. Sur Lodève, suite à un risque important de rupture du réseau d'assainissement fortement dégradé, en traversée de Lergue et sur les berges rives gauche et droite au niveau des « Jardins Partagés » 120 ml de réseaux ont été réhabilités. Cela a été un chantier compliqué nécessitant de travailler dans le lit de rivière tout en respectant l'environnement et la biodiversité avec une météo peu favorable. Cela a été réalisé en collaboration avec le Chef de projet GEMAPI de la Communauté des communes Lodévois et Larzac et les propriétaires riverains. Ces travaux ont duré un trimestre. Sur La Vacquerie et Saint Martin de Castries, la station d'épuration qui présentait de graves dysfonctionnements a été entièrement refaite. Celle-ci peut aujourd'hui traiter les eaux usées d'environ 500 personnes.

En eau potable, après plusieurs mois de travaux intensifs débutés au printemps 2024, le SIELL a achevé un chantier d'envergure sur le secteur du Grézac à Lodève. Ce projet, qui visait à renouveler

et créer un réseau d'eau potable sur plus de 3 kilomètres, s'inscrit dans une volonté d'amélioration et de sécurisation de l'alimentation en eau des habitants. En parallèle, 72 branchements ont été réhabilités et mis en conformité.

Modernisation du système de surveillance des ouvrages. Pendant les périodes d'astreinte, le service a modernisé son mode de supervision. Ce nouvel outil propose une interface plus intuitive, permettant un suivi en temps réel des données des ouvrages en télégestion et renforce la réactivité des agents du SIELL en cas de défaillance d'un élément du réseau d'eau. De plus, ce logiciel intègre des synoptiques adaptés à nos installations et conçus en interne par deux agents du SIELL.

De nouveaux moyens de paiement : L'année 2024 a vu le jour de la mise en place de la mensualisation pour le paiement des factures d'eau et d'assainissement, toujours dans un but d'amélioration du service aux usagers, avec le projet en 2025 de la création d'une régie permettant le paiement direct des factures auprès du service et non plus du Trésor Public. Différents moyens de paiement sont donc disponibles, à savoir le paiement par carte bleue, à l'accueil ou via le site internet, par virement, par chèque ou encore par prélèvement automatique.

Enfin, début 2024, un technicien spécialisé SPANC a été embauché pour une gestion plus efficace du service. C'est lui qui sera votre interlocuteur privilégié sur toutes les questions concernant l'assainissement non collectif.

A travers ce bilan, nous présentons les principaux faits marquants de l'année écoulée en termes de performance du service, d'investissements réalisés et d'actions d'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers. Le tout sur une ligne directrice qui reste inchangée : garantir un accès durable à une eau de qualité, préserver la ressource et assurer un assainissement respectueux de l'environnement pour l'ensemble des usagers du territoire.

Jean-Luc REQUI,
Président de la Communauté de Communes
Lodévois et Larzac





An aerial photograph of a valley. In the foreground, there are rows of vineyards and a line of tall, thin cypress trees. The middle ground shows a town with a prominent church spire, surrounded by green fields and forests. The background consists of rolling hills covered in dense vegetation under a clear blue sky with a few wispy clouds.

1 Les chiffres clés pour 2024

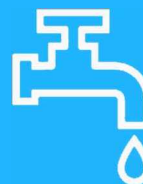
1.1 Eau potable



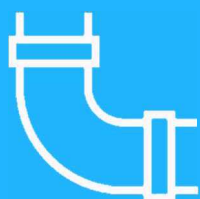
9203
contrats



1 265 552
m3 prélevés
↓ 10,56% par rapport à
2023



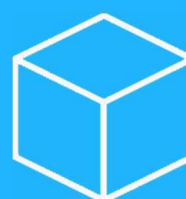
787 410
m3 consommés
par les
abonnés



+436
km de
réseau de
distribution



53
réservoirs
d'eau



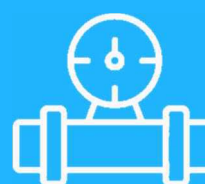
10 545
m3 de
capacité
totale



13
stations de
reprise



28
stations de
traitement



10
stations de
surpression



30
ressources
exploitées

1.2 Assainissement collectif



6 924
contrats



143,2
tonnes de
matières
sèches



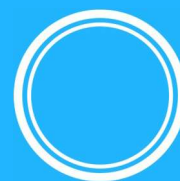
553 960
m3 d'eaux
usées traitées



46
stations
d'épuration



52
déversoirs
d'orage



4336
Regards
D'assainissement



138 km de
réseau de
collecte des
eaux usées



47
postes de
relevage

1.3 Assainissement non collectif



1539
installations
d'assainissement
non collectif



An aerial photograph of a large, calm reservoir. In the center, a prominent island with reddish-brown, eroded rock formations rises from the water. The surrounding landscape consists of rolling hills and valleys, some covered in dense green forest and others in more sparse, dry vegetation. The sky is a clear, pale blue. The water reflects the sky and the surrounding land.

2 Les acteurs au service du patrimoine et des usagers

2.1 Présentation du service

La Communauté de communes Lodévois et Larzac a pris la compétence eau potable et assainissement collectif en janvier 2021. Le Service Intercommunal des Eaux du Lodévois Larzac (SIELL) a été mis en place à cette date ainsi qu'un Conseil d'exploitation composé de 11 élus issus des 26 communes ayant transféré leurs compétences. Le choix des élus de garder un mode de gestion en régie publique permet de garantir un service de proximité, de qualité et une gestion durable et solidaire de la ressource. Le SIELL est une régie intercommunale en charge des compétences grand cycle et petit cycle de l'eau. Le grand cycle comprend la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ; le petit cycle comprend la gestion des usines et des réseaux d'eau potable, d'assainissement collectif et le Service Public

d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le service est composé de 28 agents avec un pôle technique, en charge de l'exploitation des usines, des réseaux et du suivi des travaux et un pôle administratif en charge de la gestion des abonnés, de la facturation, de l'accueil et de la gestion administrative, comptable, budgétaire et financière de l'activité du service. Viennent compléter le service un chef de projet GEMAPI, un chef de projet SIG et un chargé de mission foncière. L'ensemble de ces pôles est piloté par un directeur de service.

**Dispositif d'astreinte 24h/24 et 7j/7
joignable au 04.67.88.79.26 pour toutes
interventions techniques d'urgence**

Le pôle technique est composé de plusieurs services : Le service « usines », le service « réseaux », le service « travaux », le « chargé d'études », le service « ordonnancement » et le SPANC. Le pôle administratif comporte deux services : la gestion des abonnés et la gestion administrative et financière.

Le service « usines » est composé d'un responsable électromécanicien de métier, d'un autre électromécanicien, d'un technicien de maintenance, de deux agents techniques, d'un technicien qualité et d'un agent d'entretien courant



Technicien qualité

Technicien de maintenance

Le technicien de maintenance exploite, pilote et surveille les différents process des installations à savoir station d'épuration, réservoir d'eau potable. Il assure l'ensemble des tâches d'exploitation courante, réalise la maintenance préventive et curative des équipements. Il participe à la préparation des bilans d'exploitation et d'autosurveillance

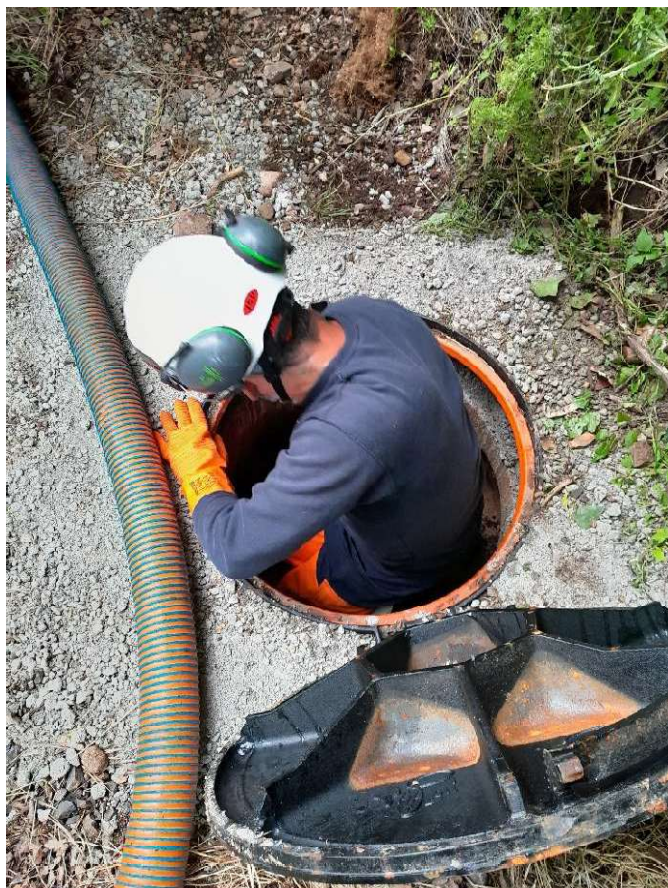
Technicien qualité

Le technicien qualité réalise l'autocontrôle de la qualité des eaux, l'autosurveillance des stations d'épuration et en justifie les dysfonctionnement (nature, cause) auprès des services de l'Etat. Il rédige les procédures, participe aux procédures et à l'amélioration du fonctionnement des installations.

Le service « réseaux » est composé d'un responsable et de cinq techniciens ayant chacun des rôles spécifiques (pose compteurs, recherche de fuites, entretien réseaux...)

Agent technique de réseaux eau potable et assainissement collectif

Il assure l'entretien préventif et curatif des différents réseaux d'eau et d'assainissement. Il contrôle les réservoirs et les canalisations en vue d'identifier les signes de dysfonctionnement



Agent technique des réseaux

Fontainier

Il manœuvre les vannes, remplace les compteurs d'eau potable, réalise le branchement de nouveaux abonnés au réseau. Il assure également la relève des compteurs, réalise des interventions auprès des abonnés (fuites avant compteurs, problème d'eau trouble, manque de pression...)

Chercheur de fuites

Il joue un rôle capital dans la surveillance, dans la maintenance et l'analyse des performances des réseaux d'eau potable. Il réalise des mesures hydrauliques (débit, pression), il installe et gère les capteurs de surveillance sur le réseau et participe à des campagnes de recherche de fuites

Le service « travaux » est composé d'un chargé de travaux

Le technicien suivi de chantier assure le suivi logistique et technique des chantiers. Il estime quantité, coût, délais de réalisation, il rédige les Cahiers des Charges, suit, contrôle et assure la réception des travaux

Le « chargé d'études » est composé d'un technicien chargé d'études réseaux

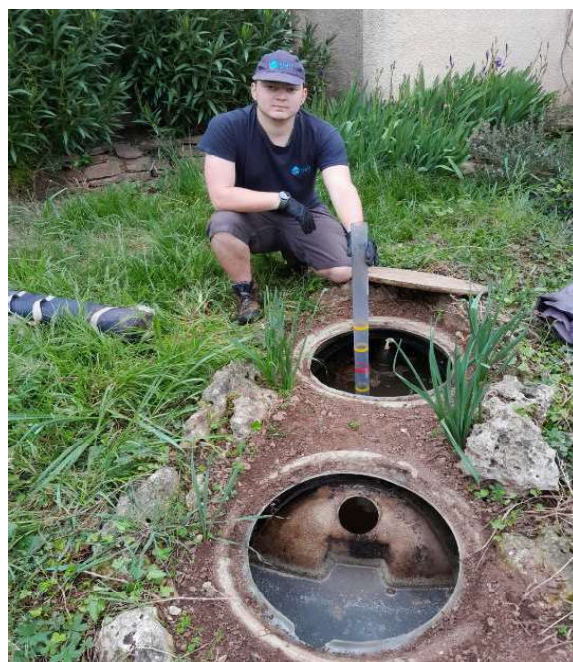
Le technicien chargé d'études travaux assure la reconnaissance de terrain dans le cadre de la numérisation des réseaux, participe à l'élaboration des schémas directeur eau potable et assainissement collectif sur l'ensemble de la CCLL, participe à l'élaboration du PGSSE (Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau)

Le service « ordonnancement » est composé d'un responsable ordonnanceur et de trois secrétaires techniques

Le secrétariat technique assure la gestion des appels techniques et la gestion des interventions des techniciens, la gestion du parc automobile et des EPI (Equipements de Protection Individuelle), la rédaction des devis des nouveaux branchements eau et assainissement ainsi que la rédaction des bons de commande des fournitures, matériels, études...

Le service « SPANC » est composé d'un agent

Le technicien SPANC assure les visites de contrôle et de conception des assainissements non collectif, il réalise des diagnostics, rédige et envoie les rapports de contrôle...



Technicien SPANC

La gestion des abonnés est assurée par de deux gestionnaires clientèle et la gestion administrative et financière par une gestionnaire comptable et budgétaire, une assistante administrative et financière et une assistante de direction

Gestionnaire comptable et budgétaire

Ses principales missions sont l'élaboration des budgets, l'exécution et le suivi budgétaire en investissement (marché de travaux et construction), le suivi budgétaire et le contrôle de la partie fonctionnement en dépenses, TVA, suivi et gestion de la trésorerie, des emprunts, demandes et suivi des versements des subventions, gestion de tous les contrats de service...

Également un chef de projet GEMAPI, un chef de projet SIG et une chargée de mission foncière

Chargée de mission foncière

La chargée de mission foncière est en lien avec les propriétaires, géomètres, notaires, Service des domaines et le Service de publicité foncière. Elle répertorie l'ensemble des terrains privés traversés par une canalisation d'eau potable ou d'assainissement en vue de régulariser les servitudes si elles n'existent pas. Elle recueille les autorisations des propriétaires pour l'établissement des servitudes dans le cadre de nouveaux travaux en domaine privé. Enfin, elle suit les déclarations d'utilités publiques (DUP), dans le cadre de la protection de la ressource en eau.

2.2 Le rôle des exploitants du service d'eau potable

2.2.1 La qualité de l'eau au robinet

La fonction première est de délivrer une eau destinée à la consommation humaine au robinet de chaque consommateur. Dans certaines conditions, le réseau est susceptible de se dégrader localement et d'altérer la qualité de l'eau distribuée.

Ces dégradations de la qualité de l'eau résultent souvent à la fois des causes structurelles (matériaux des canalisations, étanchéité) et de causes fonctionnelles (qualité initiale de l'eau, temps de séjour dans les ouvrages et le réseau, température de l'eau).

Une gestion efficace axée sur le maintien de la qualité de l'eau identifie les causes et permet de mettre en œuvre des actions correctrices telles que le maillage ou le démaillage du réseau, le renouvellement ou la réhabilitation de conduites ou de branchements.

La qualité du réseau se mesure entre autres à l'aide des indicateurs réglementaires « conformité microbiologique de l'eau » et « conformité physico-chimique de l'eau ».



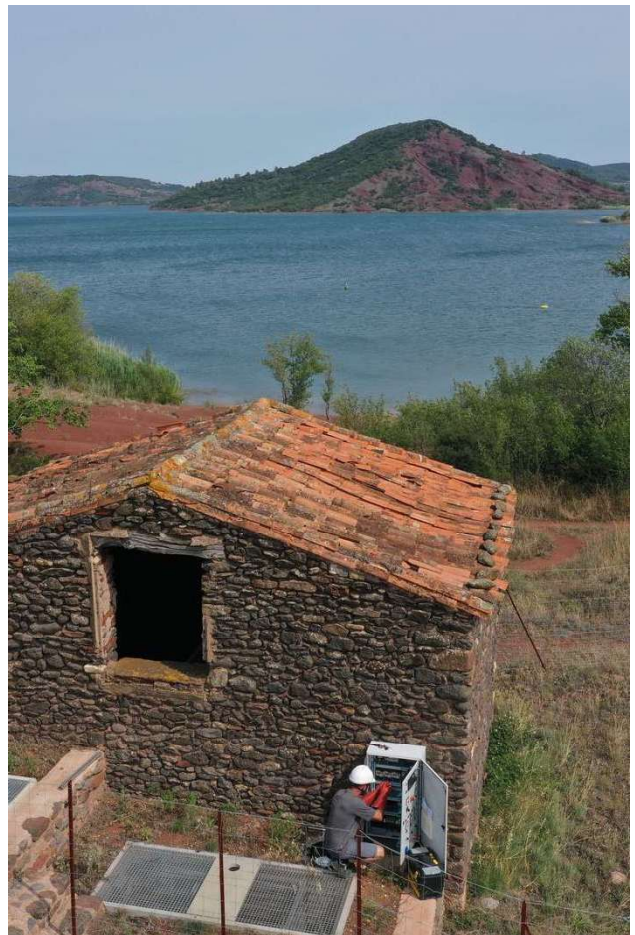
2.2.2 La continuité du service

Sur l'eau potable comme sur l'assainissement collectif, le service doit être maintenu 365 jours par an et 24h/24 sauf cas de force majeure. La continuité du service consiste à garantir la disponibilité du service de l'eau ou le traitement des eaux usées à l'ensemble des abonnés, en particulier pour l'eau potable distribuée aux abonnés sensibles (hôpitaux, maisons de retraite, crèches...).

Une gestion efficace visant le maintien ou l'amélioration de la continuité de service passe par plusieurs types d'actions :

- Assurer une maintenance et un suivi du réseau,
- Gérer le niveau et la variation des pressions,
- Etablir une analyse technique des interactions entre matériaux, qualité de l'eau
- Renouveler les ouvrages les plus critiques
- Sécuriser le réseau maillant les canalisations voir en doublant les canalisations stratégiques.

Cette performance du réseau se mesure entre autres à l'aide de l'indicateur réglementaire « taux d'occurrence des interruptions de service non programmées ».



2.2.3 L'impact sur l'environnement

Les pertes en eau constituent un prélèvement supplémentaire sur la ressource. Leurs origines sont variées : elles peuvent être physiques (fuites sur les conduites par exemple) ou commerciales (vol d'eau, consommations non comptées).

Les démarches mises en œuvre pour limiter ces pertes découlent d'une analyse de leur origine et de la prise en compte du contexte et des enjeux.

Concernant les pertes physiques, la politique de gestion consiste à mettre en œuvre conjointement :

- Des actions d'exploitation pour limiter les volumes de pertes telles que la recherche et la réparation de fuites ou la gestion de pression
- Des investissements pour renouveler les canalisations et/ou branchements les plus fuyards, une gestion patrimoniale fondée sur un objectif de réduction des volumes de pertes axe le renouvellement des canalisations sur les secteurs les plus fuyards.

Ces actions peuvent nécessiter la mise en place d'une sectorisation efficace et pérenne du réseau d'eau.

Cet aspect de la performance du réseau se mesure notamment à l'aide des indicateurs réglementaires (indice linéaire des volumes non comptés, indice linéaire de perte en réseau et rendement du réseau de distribution).

En plus de leur impact sur la ressource en eau, les pertes d'eau et les fuites en réseau ont un impact sur la consommation énergétique du système d'alimentation en eau potable. Pomper une quantité d'eau qui sera ensuite perdue représente une consommation électrique inutile.

De par la localisation des réseaux ou la continuité de l'utilisation des infrastructures, les interventions sur le système d'alimentation d'eau potable sont souvent sources de gêne. En effet, que ce soit la perturbation de la continuité du service ou les perturbations du trafic routier se situant au-dessus du réseau, l'entretien et la maintenance du réseau peuvent perturber son environnement.

Ces perturbations étant plus faciles à gérer lorsqu'elles sont planifiées, il convient parfois d'anticiper certaines actions de maintenance.



2.3 Le rôle des exploitants du service assainissement collectif

La compétence assainissement relève d'un impératif de salubrité publique. La salubrité se caractérise par l'absence de problème sanitaire ou de menace de maladies. En matière d'assainissement, l'objectif de salubrité publique se traduit par :

- La construction, l'entretien, l'exploitation et la gestion des systèmes d'assainissement collectif (réseaux de collecte des eaux usées e/ou pluviales et stations d'épuration)
- Le contrôle des installations d'assainissement non collectif

Le terme assainissement recouvre deux thématiques distinctes, à savoir celle des eaux usées et celle des eaux pluviales (la compétence eau pluviale est encore exercée par les communes sur la CCLL).

L'eau usée, qui résulte de la consommation d'eau potable, est rejetée après usage et doit être épurée. Pour éviter toute pollution, cette eau est traitée soit collectivement dans le cadre d'une station d'épuration, soit individuellement par le biais d'une installation autonome. En matière d'eau usée, l'enjeu consiste donc tant dans la maîtrise de la collecte afin d'éviter les rejets sans traitement que dans la qualité du traitement opéré.

Les principales missions à assurer dont les suivantes :

- L'exploitation des réseaux d'eaux usées,
- L'exploitation des stations d'épuration,
- La surveillance, le bon fonctionnement et l'entretien de l'ensemble des collecteurs constituant le réseau d'assainissement,
- Les travaux d'entretien et de réparation des réseaux
- La surveillance, le bon fonctionnement et l'entretien des ouvrages (postes de relevage, bassins d'orage et ouvrages de traitement),
- Les contrôles de bon fonctionnement et l'entretien de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif existantes ainsi que le contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution des installations neuves sur l'ensemble du territoire.

L'exploitation du réseau de collecte des effluents (réseaux eaux usées)

Les canalisations transportent en permanence des eaux chargées en pollution. Il est donc inévitable qu'elles s'encrassent. Elles sont également menacées par l'érosion et la corrosion. Des visites et des curages périodiques sont ainsi régulièrement organisés.

L'entretien des réseaux se répartit en plusieurs types d'intervention assurées :

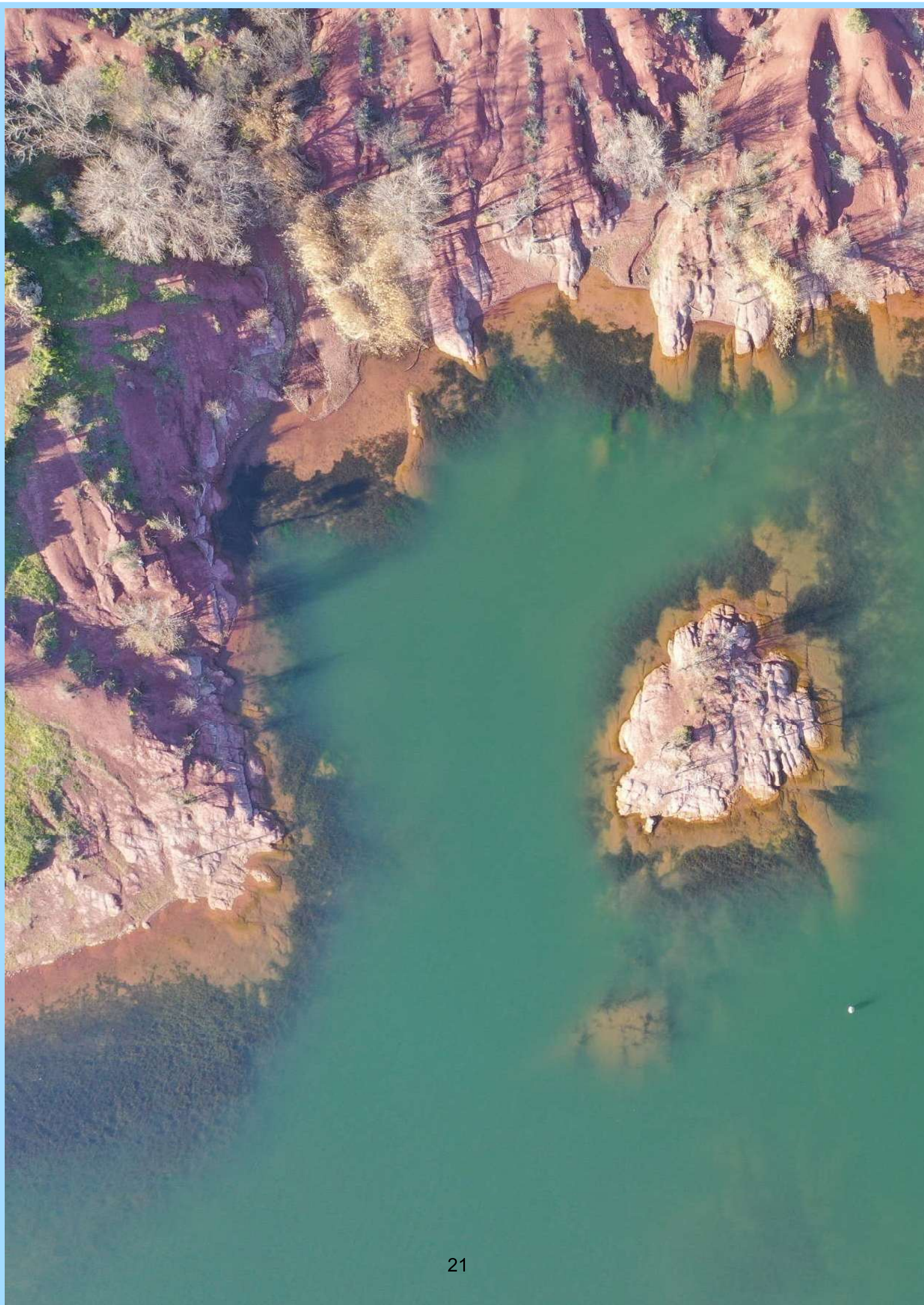
- L'entretien courant des ouvrages d'assainissement,
- L'inspection télévisée des réseaux,
- Les interventions ponctuelles comme les débouchages,
- Les travaux de remise en état des réseaux d'assainissement

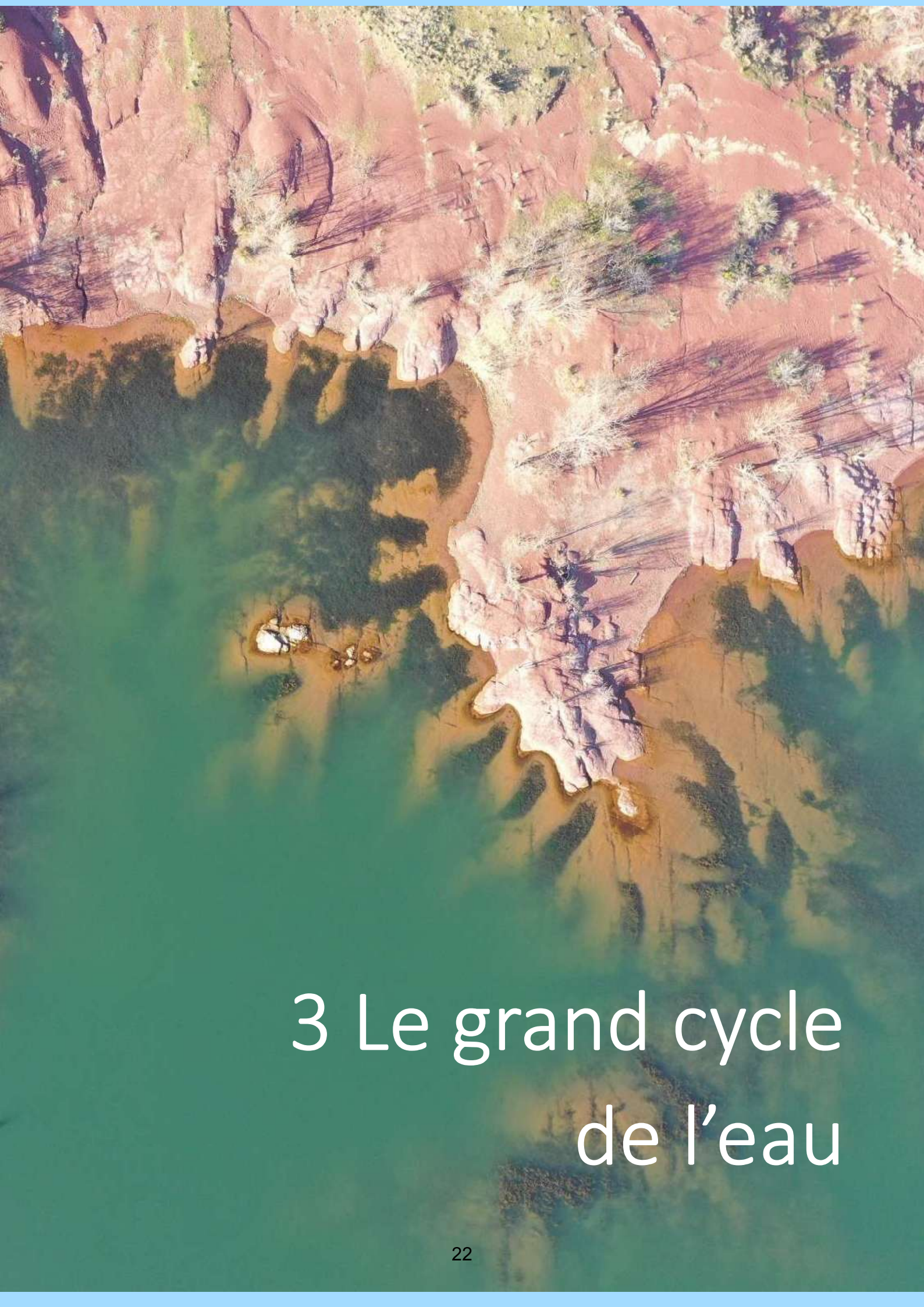
L'entretien des ouvrages d'assainissement comprend notamment le curage des bouches d'égout, l'entretien des avaloirs, des ouvrages de décantation, des déshuileurs, des postes de relèvement des eaux usées et des branchements ainsi que le pompage des puisards. Une exploitation efficace du réseau suppose un travail d'entretien rigoureux et permanent.

L'exploitation des usines de traitement (stations d'épuration)

Les tâches comprises dans l'exploitation d'une station d'épuration des eaux usées peuvent être classées en deux parties :

- Fonctionnement du système de traitement : ensemble des tâches nécessaires à la gestion de l'installation grâce à la connaissance des valeurs des paramètres qui définissent l'état des différents processus de traitement,
- Entretien de l'infrastructure : assurer le bon état et le fonctionnement des équipements et des installations qui permettent d'atteindre la capacité de traitement associée aux paramètres de rejet déterminé par la législation.



An aerial photograph of a desert landscape. In the foreground, there is a large, calm body of water with a greenish-blue hue. The water reflects the surrounding environment. In the background, there are rugged, red rock formations with some sparse vegetation. The overall scene is a mix of natural beauty and arid terrain.

3 Le grand cycle de l'eau

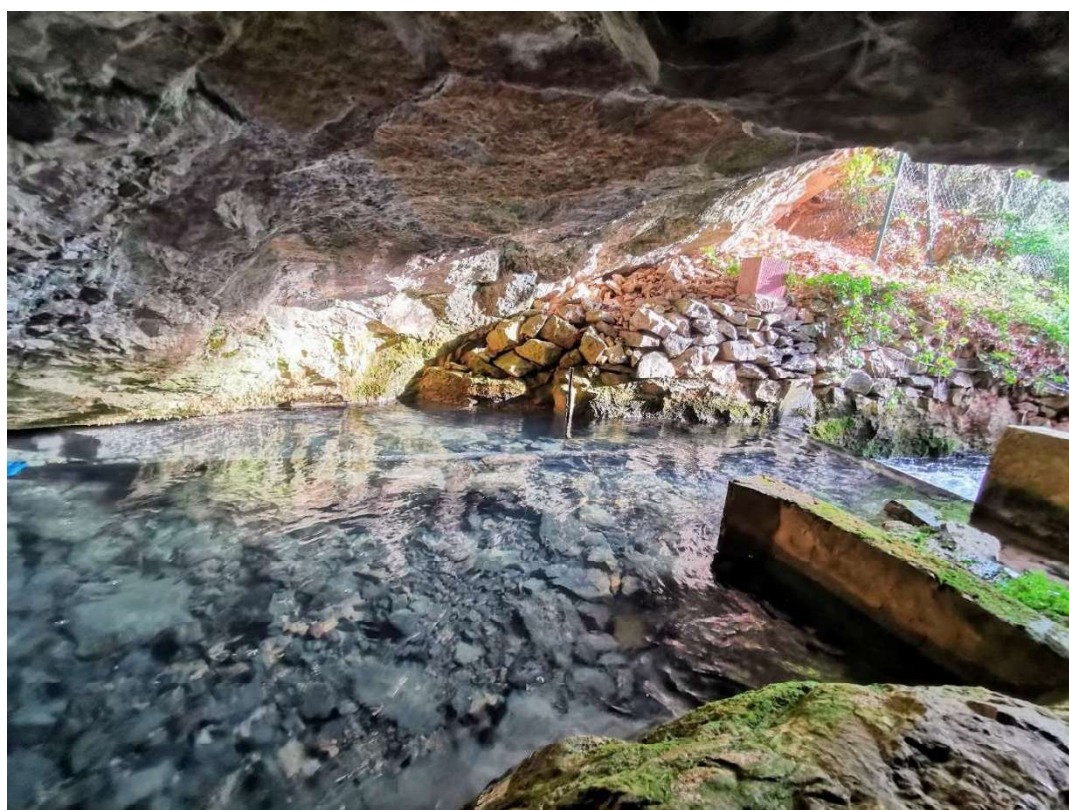
4.1 L'eau au cœur du territoire de la CCLL

Vers une gestion intégrée de la ressource en eau dans une démarche de transition écologique

Produire de l'eau potable commence par prélever dans une ressource naturelle qui est aussi sollicitée pour d'autres usages, comme l'irrigation pour l'agriculture, et c'est laisser suffisamment d'eau au milieu naturel pour les besoins vitaux des écosystèmes. L'eau est donc au cœur de multiples enjeux de l'aménagement du territoire et l'intégration de la compétence eau potable au sein d'un pôle transition écologique prend ainsi tout son sens en permettant de croiser les approches de suivi de la ressource en eau, de gestion des risques et d'adaptation au changement climatique.

4.2 Le rôle de la GEMAPI

La GEMAPI est définie par la **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et la **P**révention des **I**nnondations.



Ainsi l'observatoire du karst, relevant de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) s'appuie sur 7 stations hydrométriques qui mesurent les débits en temps réel des principales sources du territoire. Cela a été rendu possible en développant les outils issus de la supervision Topkapi mise en place pour l'eau potable. Réciproquement, les recherches sur le fonctionnement du karst permettent de mieux appréhender les bassins d'alimentation des sources captées pour l'eau potable.

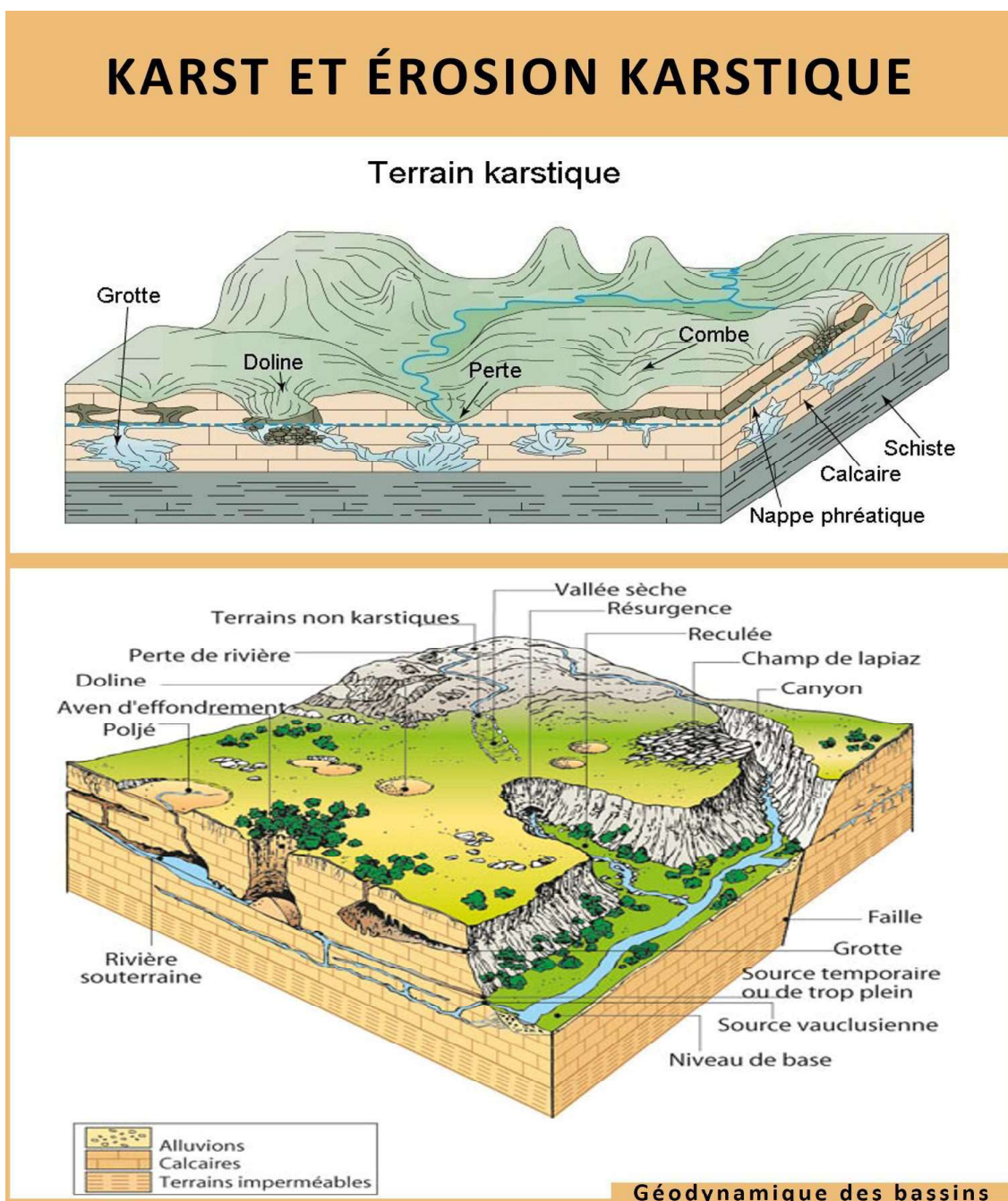
En réalisant des traçages des écoulements de surface on cerne mieux les périmètres où l'eau qui s'infiltre contribue au débit des sources. Les derniers traçages en 2022 ont ainsi permis d'identifier des alimentations directes des sources de St Etienne de Gourgas à partir de cavités présentes à St Pierre La Fage, à plus de 10 km ! Cela permet de mettre en place des dispositifs de protection plus adaptés aux réalités complexes de la géologie du Larzac et de travailler avec les agriculteurs pour limiter le risque de pollution de la ressource en eau. C'est un enjeu essentiel : 95 % de l'eau potable du territoire provient du karst du plateau du Larzac !

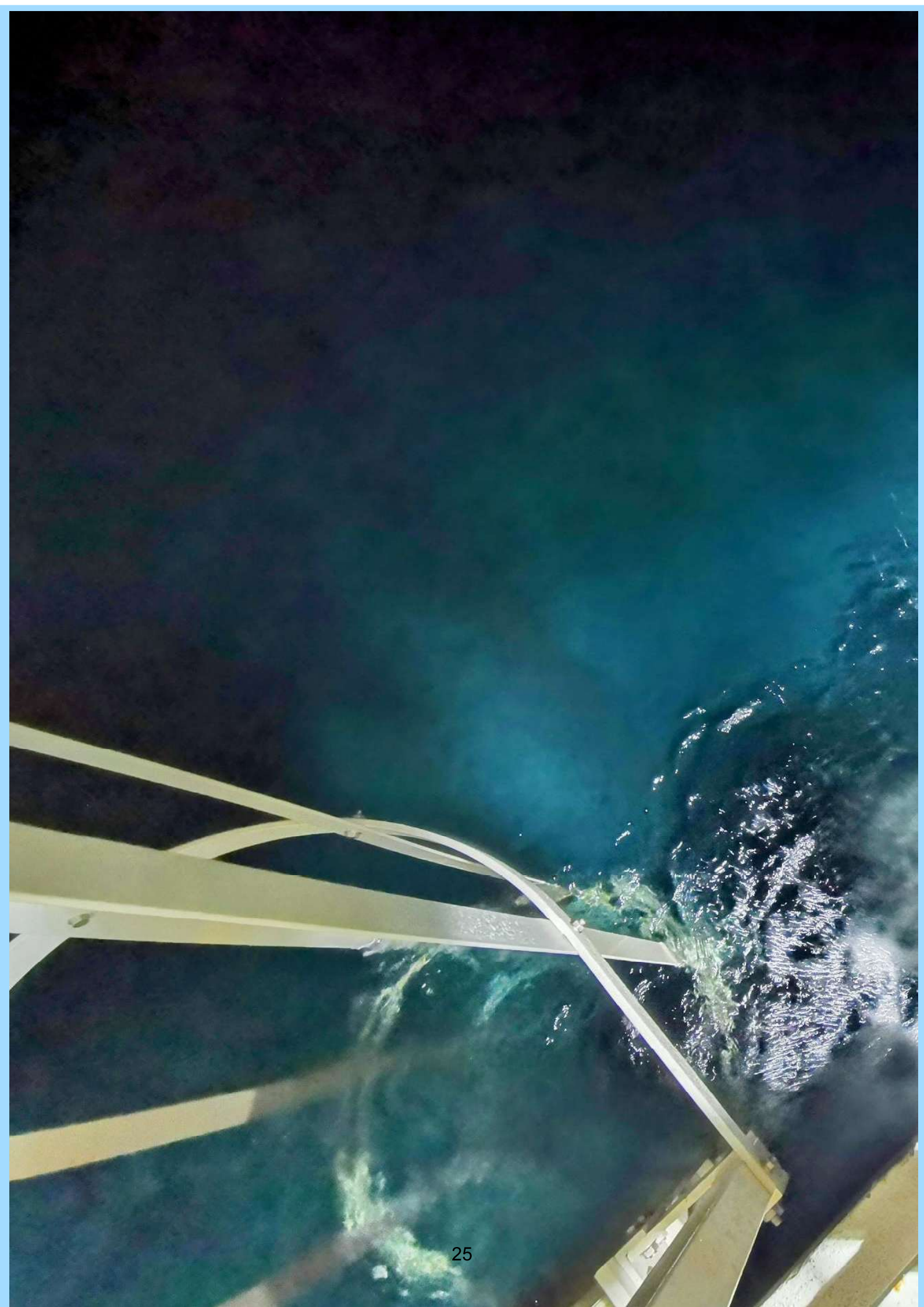
4.3 Protéger la ressource : une priorité

De cette approche géographique on comprend que la maîtrise du foncier et de ses usages est aussi essentielle pour la gestion de l'eau : protection des périmètres de captages, servitudes de réseaux et d'accès aux usines, restauration ou mise en place des pratiques de gestion des sols qui facilitent l'infiltration, évitent le transfert de polluant, favorisent le stockage de l'eau dans des sols en bon état biologique et physique.

Cette gestion intégrée de la ressource au croisement d'une ingénierie technique de plus en plus pointue et d'une coopération constante avec tous les acteurs du territoire, et les autres compétences de la communauté de communes, est ce qui permet de répondre aux défis du changement climatique et du développement durable du territoire : performance des réseaux, préservation de la ressource en eau, résilience des milieux.

Sur les 30 ressources exploitées sur le territoire, 17 ont une DUP et 13 ont des DUP en cours ou à formaliser.







4 L'eau potable

Quelques données chiffrées

En 2024, le service des eaux a desservi 9 203 abonnés sur 26 communes

On appelle abonné celui qui est redevable à l'Agence de l'Eau des redevances « Lutte contre la pollution » et « Préservation des ressources en eau »

1 127 mutations ont eu lieu en 2024

Les mutations correspondent aux nombres d'ouvertures et fermetures de compteurs

La relève des compteurs s'est effectuée sur 44 jours et 9158 compteurs d'eau ont été relevés sur 9183 soit 99,73 % du parc

110 demandes de dégrèvement ont été reçues en 2024 pour l'ensemble des 26 communes (dont 77 ont reçues un avis favorable)

En cas de fuite après compteur sur les canalisations de votre local d'habitation, l'abonné peut demander une remise sur la facture d'eau pour la part de la consommation excédant le double de

1 372 interventions ont été enregistrées dont 1107 changements de compteurs

290 devis ont été adressés et 33 ont abouti

(nouveaux branchements, individualisation de compteurs, déplacements de compteur...)

36 nettoyages de bâches ou de réservoirs ont été réalisés en 2024

Le service a reçu 54 réclamations

(contentieux sur courriers et factures)

4.1 Le temps fort de 2024

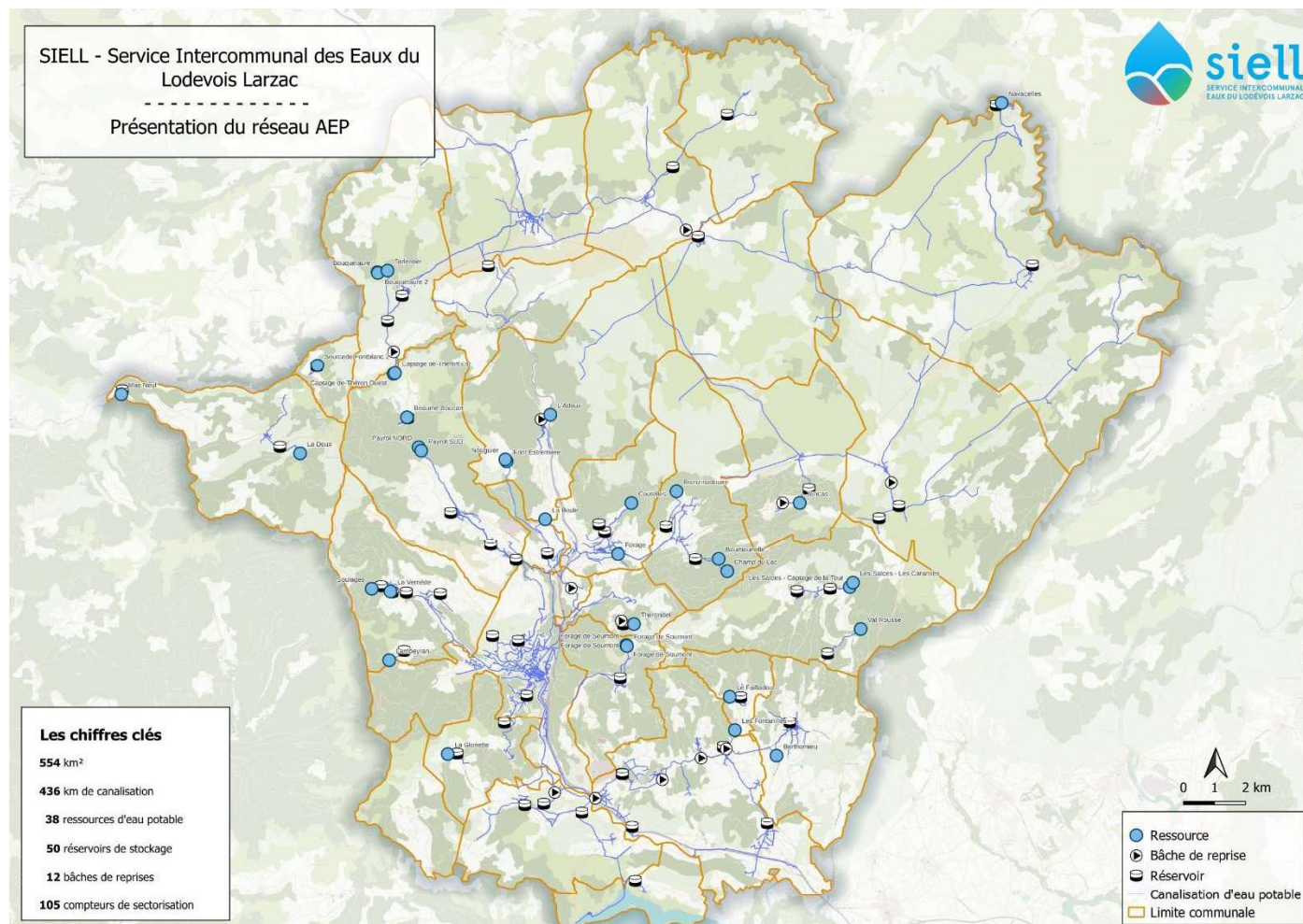
Renouvellement et création de plus de 3 km de réseau d'eau potable sur le secteur du Grézac à Lodève :

- Ouverture de la chaussée pour accéder aux infrastructures souterraines,
- Pose des nouvelles canalisations et des branchements jusqu'aux points de raccordement,
- Remblaiement de la tranchée, suivi des tests d'étanchéité, de potabilité et des contrôles de compactage,
- Mise en service progressive des nouveaux branchements et condamnation des anciens,
- Réaménagement définitif de la voirie, afin de restituer l'espace public en parfait état.

Ce chantier a duré 6 mois.

4.2 Les infrastructures

4.2.1 Les réseaux



La distribution de l'eau potable jusqu'aux abonnés s'effectue par un réseau souterrain de canalisations. On distingue les canalisations d'adduction (destinées au transport des gros débits) et le réseau de distribution (assurant la desserte vers tous les

abonnés). En 2024, le linéaire de canalisations d'eau potable est d'environ 430 km, à savoir plus de 320 km de réseaux de distribution et environ 110 km de réseaux d'adduction.

Les matériaux les plus couramment utilisés sont la fonte, le PVC et le PEHD

Matériaux	Linéaire en 2024	Part linéaire en 2024
PVC	101 464	23,23%
Amiante ciment	1 765	0,40%
Inconnu	27 953	6,40%
PEHD	77 571	17,76%
Acier	4 349	1,00%
Fonte	223 688	51,21%
Total	436 790	100,00%

Diamètre des canalisations	Données 2024
Inconnu	27 202 ml
Ø < 40	3 630ml
40 <= Ø < 60	20 220 ml
60 <= Ø < 125	281 365 ml
125 <= Ø < 150	23 571 ml
150 <= Ø < 200	55 808 ml
200 <= Ø < 300	24 956 ml
<300	38 ml
Total	436 790 ml

Les diamètres varient de 20mm pour les branchements jusqu'à plus de 2 mètres pour les canalisations d'adduction des très grands centres urbains.

Le renouvellement et l'investissement permettent de garantir la qualité de l'eau et la continuité du service ainsi que diminuer les pertes en réseau par les fuites.

Les recherches de fuites



La détection des fuites constitue une des pistes majeures pour améliorer les performances des réseaux d'eau potable prévue par la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle 2) pour préserver les ressources et ainsi apporter un service de qualité.

Un réseau de distribution (ou de transport) perd toujours un peu d'eau potable en l'acheminant jusqu'aux robinets des usagers.

Deux leviers peuvent être actionnés pour diminuer les pertes d'eau dans les conduites : l'entretien régulier (par la recherche active de fuites) et la rénovation des équipements et du réseau.

Pour gérer au mieux les réseaux, les exploitants de la Communauté de communes Lodévois et Larzac suivent en permanence les volumes qui transitent au moyen de compteurs de sectorisation ou de débitmètres, reliés par télégestion à un central de supervision (Topkapi).

Les étapes de recherches de fuites après débit élevé sur compteurs de sectorisation :

- 1 – Repérage des canalisations et des branchements
- 2 - Relevé de tous les compteurs abonnés (pour chercher des fuites après compteurs)
- 3 – Sectorisation du réseau (permet de délimiter la zone fuyarde) et recherche approfondie par moyen technique
- 4 – Corrélation ou pose de logger corrélant (rapproche de la zone fuyarde)
- 5 – Méthode acoustique pour délimiter précisément la fuite
- 6 – Mise en place de compteurs de sectorisation pour identifier les potentielles fuites.

4. méthodes de recherches de fuites utilisées au sein du service

La corrélation acoustique

Cette méthode repose sur l'analyse des sons émis par une fuite et sur la comparaison de ces sons captés par différents capteurs. Plus précisément, des capteurs sont placés sur la canalisation, de part et d'autre de la zone suspectée de fuite. Ces capteurs enregistrent les vibrations et les sons produits par le fluide qui s'échappe. En comparant le temps de propagation du son entre les différents capteurs, il est possible de déterminer l'emplacement précis de la fuite.

La corrélation acoustique est une méthode puissante et précise pour détecter les fuites dans les réseaux de canalisations. Elle permet de réduire les pertes d'eau, de limiter les dommages environnementaux et de limiter les coûts de préparation.

Le logger corrélant

Le logger corrélant est généralement installé en réseau sur des canalisations. Il enregistre en permanence les bruits émis par l'écoulement de l'eau. Lorsqu'une fuite se produit, elle génère un bruit caractéristique capté par les loggers. Le logger permet de s'affranchir des bruits parasites diurnes

La méthode acoustique

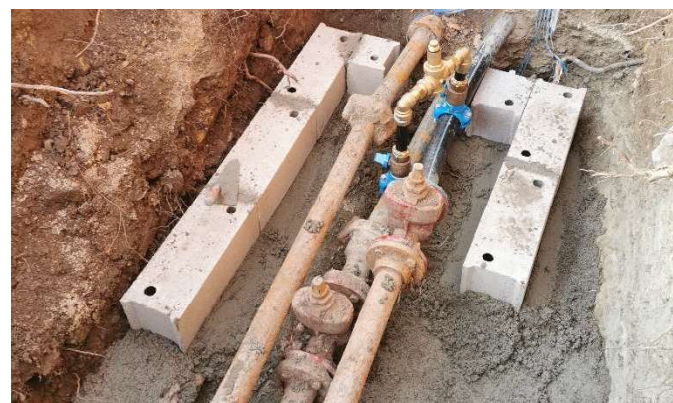
Elle repose sur l'utilisation d'appareils d'écoute très sensibles. Grâce à un micro de sol plus un casque, on écoute le long de la conduite et on reconnaît le bruit de fuite à l'oreille par une écoute directe sur les pièces du réseau.



Il existe également le logger de bruit qui est un appareil d'enregistrement des bruits émis par les fuites d'eau pour permettre leur localisation.



En 2024, 43 avis de coupures d'eau urgentes ont été programmées pour des réparations de fuites et/ou de casses. Les abonnés sont informés par mail, SMS, site internet du service et le Facebook de la collectivité. Les coupures sont réalisées également pour le nettoyage des réservoirs, les travaux de renouvellement...



La maîtrise des consommations d'eau contribue à la protection de l'environnement en réduisant les prélèvements dans les ressources naturelles. Le décret du 27 janvier 2021 oblige les différents opérateurs, qu'ils soient privés ou publics, à atteindre des objectifs de performance du réseau. En cas de non-respect, les collectivités doivent proposer un plan d'actions pour l'amélioration du rendement, faute de quoi la redevance « prélèvement » due à l'Agence de l'eau est doublée.

Rendements réseaux distributions (P.104.3)

L'indicateur « Rendement des réseaux d'eau potable » mesure le ratio entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, établissements publics, entreprise...) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable), et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution.

Le rendement exigé par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Fleuve Hérault est de 75%.

On observe qu'une grande partie des communes de notre territoire se rapproche ou dépasse ce rendement.

Communes	Rendement du réseau de distribution 2024 (en %)
Celles	74,69
Fozières	74,69
La Vacquerie et Saint Martin de Castries	67,25
Lauroux	74,69
Le Bosc	74,69
Le Caylar	67,25
Le Cros	67,25
Le Puech	74,69
Les Plans	94,55
Les Rives	67,25
Lodève	74,69
Olmet-et-Villecun	86,31
Pegairolles de l'Escalette	56,66
Poujols	71,59
Roqueredonde	57,74
Saint Etienne de Gourgas	71,5
Saint Félix de l'Héras	67,25
Saint Jean de la Blaquière	88,29
Saint Maurice Navacelles	67,25
Saint Michel d'Alajou	67,25
Saint Pierre de la Fage	67,25
Saint Privat	77,34
Sorbs	67,25
Soubès	75,04
Soumont	88,35
Usclas du Bosc	69,28

Indice linéaire des volumes non comptés (P.105.3)

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Volume produit + volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) – Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) – Volume comptabilisé domestique – Volume comptabilisé non domestique (facultatif) / Linéaire de réseau hors branchements / 365

Indice linéaire des volumes non comptés (P.105.3)

3 m³/km/j

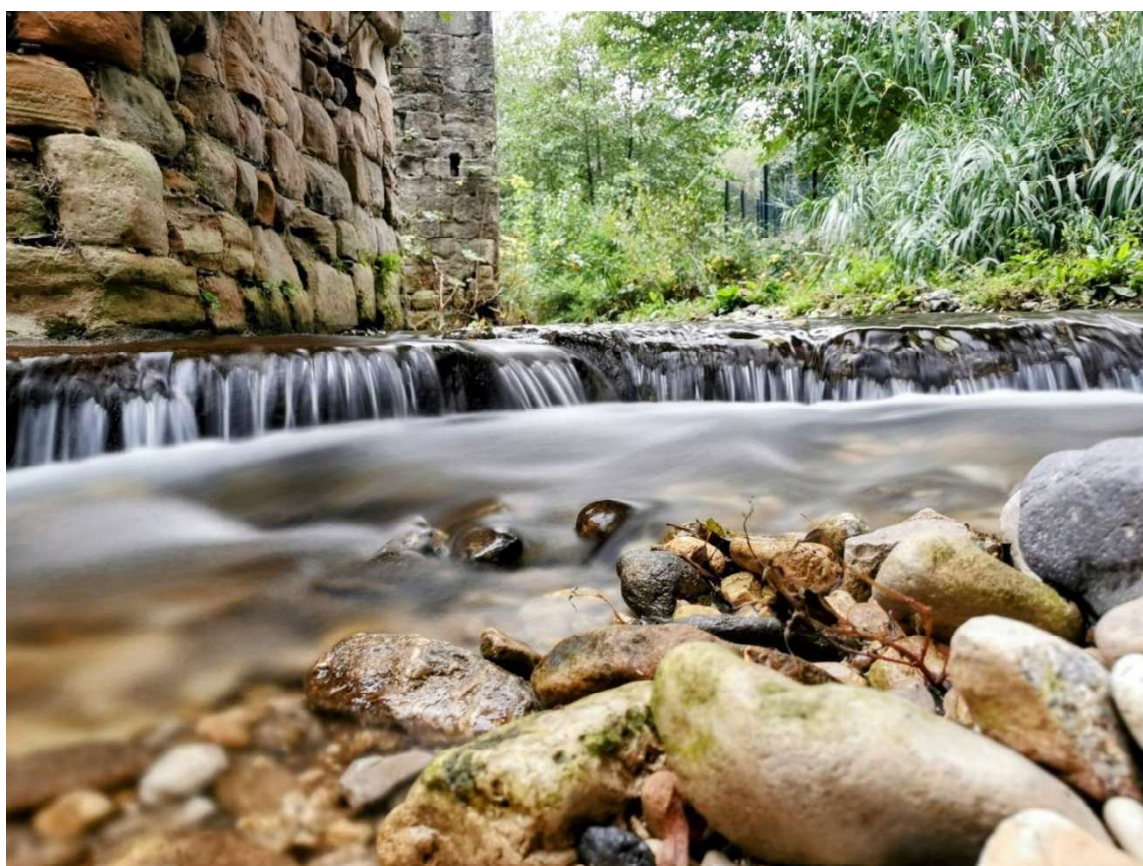
Indice linéaire de pertes en réseaux (P106.3)

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements).

Cette perte est calculée entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé.

Indice linéaire de pertes en réseaux (P.106.3)

2,7 m³/km/j



Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

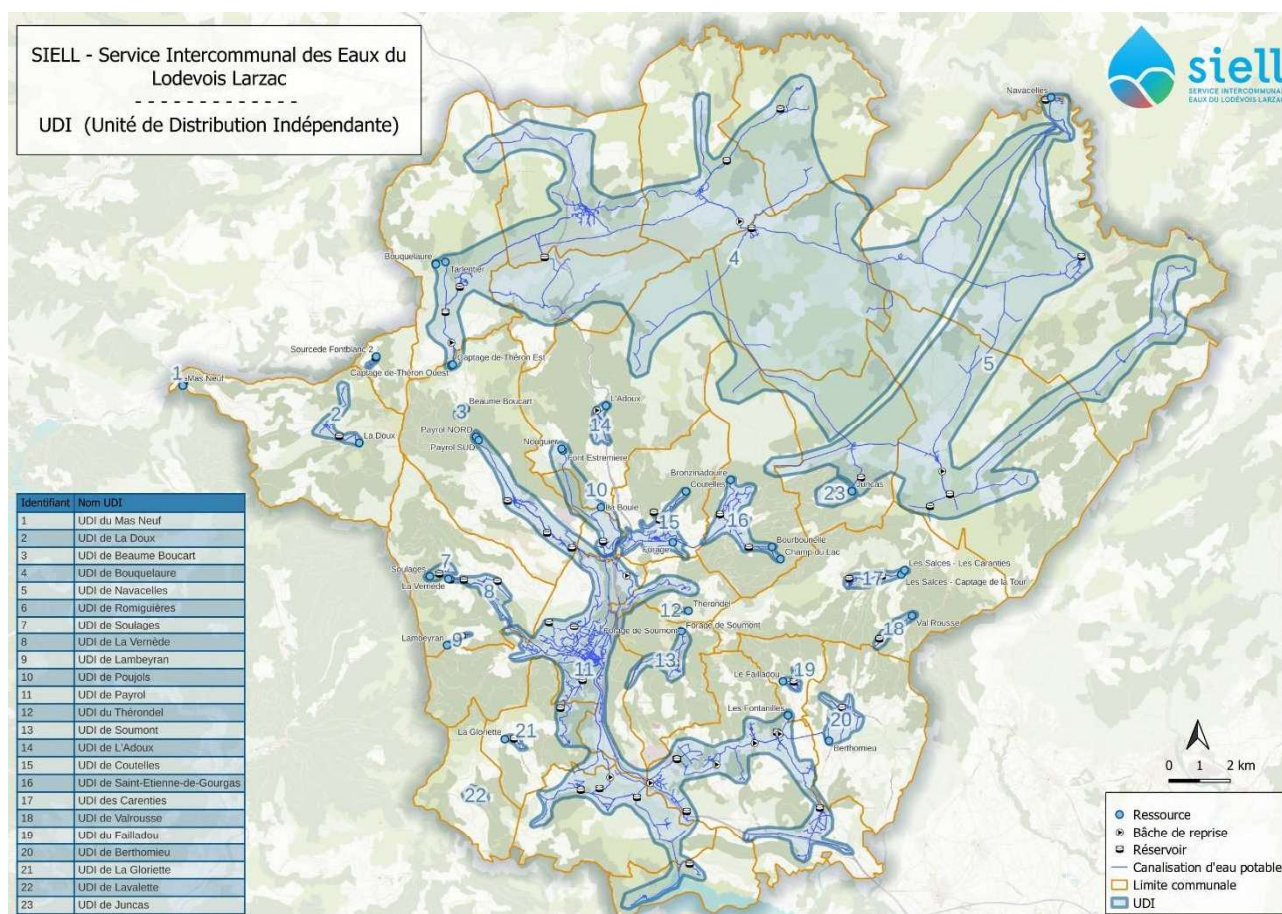
Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements. Sur l'ensemble du territoire français, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau est relativement faible. Pour l'eau potable, la moyenne annuelle du linéaire sur 5 ans atteint les 0,67% de renouvellement.

En 2024, le taux de renouvellement du réseau eau potable de la Communauté de communes est de 0,27 %.

Préconisations pour la gestion patrimoniale d'un réseau d'eau potable : Le pourcentage de réseau renouvelé par an à l'échelle nationale s'établit autour de 0,6 %. Pour le territoire du Lodévois et Larzac, dont le linéaire de réseau est de 430 km, cela représente un taux de renouvellement d'environ 2 % par an pour une durée de vie d'environ 50 ans. Coût estimatif de l'opération entre 2M€ et 3M€ par an.

4.2.3 Les ressources sur le territoire

Volumes prélevés



Est qualifiée d'eau brute l'eau qui alimente un dispositif ou une station de production d'eau potable.

En termes d'environnement et de service public de l'eau, il s'agit de l'eau captée, prélevée ou recueillie qui est acheminée vers une station de traitement afin de recevoir les traitements la rendant propre à la consommation humaine avant d'être distribuée dans le réseau d'adduction.

En 2024, 1 262 016 m³ ont été prélevés soit 3 448 m³/j. La comparaison entre l'année 2023 et l'année 2024 permet de constater une diminution des volumes prélevés de 10,56 % (volume prélevé en 2023 : 1 391 573 m³).

Communes	Ouvrages	Volumes prélevés 2024
Lauroux	Payrol	718788
Les Plans	Vernède	16191
Les Plans	Lambeyran	1409
Les Plans	Soulages	3950
Les Rives	Bouquelaure	67419
Les Rives	Tarlentier	520
Les Rives	Théron 1	90367
Les Rives	Théron 2	507
Olmet et Villecun	Gloriette	1833
Pegairolles de l'Escalette	l'Adoux	14329
Pegairolles de l'Escalette	Murène 1	8690
Pujols	Source de la Boule	4497
Roqueredonde	La Doux	15970
Saint Etienne de Gourgas	Bronzinadouire	22302
Saint Etienne de Gourgas	Champ du Lac	19050
Saint Jean de la Blaquièrre	Berthomieu	33293
Saint Maurice Navacelles	La Vis	52648
Saint Pierre de la Fage	Juncas	11115
Saint Privat	La Tour	22753
Saint Privat	Valrousse	5790
Soubès	Coutelles	48053
Soubès	Saint Pons	21562
Soumont	Forage	8865
Fozières	Thérondel	1054
Usclas du Bosc	Fontanille	54239
Usclas du Bosc	Faliadous	16822
Volume annuel		1 262 016

Les compteurs interconnexions

En 2024, nos services ont réalisé des travaux d'interconnexion des réseaux d'eau potable sur des tronçons précis et ont ajouté des compteurs qui permettent de mesurer l'eau d'une unité de distribution d'une commune alimentant une autre commune. Ces travaux ont eu pour objectif de répondre à deux problématiques :

- L'interconnexion entre la commune de Les Plans et la commune de Lodève permet d'alimenter la commune de Lodève depuis la source de la Vernède (commune de Les Plans) lorsque nous rencontrons des pics de turbidité dans le cas de forts épisodes pluvieux. La turbidité indique le caractère plus ou moins trouble de l'eau. Les épisodes pluvieux ont un impact sur les sources augmentant ainsi la teneur en matériaux dans l'eau potable (matières en suspension, boues).
- L'interconnexion entre la commune de Lodève et la commune de Saint Jean de la Blaquièrè permet d'alimenter la commune de Saint Jean de la Blaquièrè depuis la source de Payrol (commune de Lauroux) dans l'objectif de diminuer la concentration du paramètre antimoine, grâce au mélange des deux eaux.
En effet, l'unité de distribution de la commune de Saint Jean de la Blaquièrè (source Berthomieu) a pu présenter sur des analyses d'eau potable en 2024, des concentrations du paramètre antimoine supérieures aux valeurs réglementaires issues du Code de la santé publique. Toutefois, depuis la réalisation de ces travaux, l'ensemble des analyses réalisées sur l'eau de distribution de la commune de Saint Jean de la Blaquièrè sont conformes (voir tableau « qualité des eaux distribuées »).

Réservoirs alimentés	Unités de distribution	Volumétrie
Saint Jean de la Blaquièrè	Payrol à Lauroux	5 536 m3
Lodève	La Vernède à Les Plans	5 906 m3

Les exportations d'eau

Les tableaux suivants montrent des volumes d'eau potable exportés, c'est-à-dire cédés ou vendus à d'autres services d'eau potable, publics ou privés, par l'intermédiaire d'une interconnexion.

Vente d'eau de la Communauté de communes Lodévois et Larzac (UDI Payrol à Lauroux) à la Communauté de communes du Clermontais au niveau de l'interconnexion de Laulo (Le Bosc)

Lieu dit	Communes	Vente d'eau 2024
Mas Audran	Lacoste	3 568 m3

Vente d'eau de la Communauté de communes Lodévois et Larzac (UDI Bouquelaure à Les Rives) au SIAEP Causse de Blandas au niveau de l'interconnexion des Gamboules à Saint Michel d'Alajou

Lieu dit	Communes	Vente d'eau 2024
Les Baumes	Vissec	602 m3

Vente d'eau de la Communauté de communes Lodévois et Larzac (UDI Navacelles à Saint Maurice Navacelles) à la SAUR au niveau du Hameau de Navacelles

Lieu dit	Communes	Vente d'eau 2024
Navacelles	Navacelles	83 m3



Désinfection par la chaleur pour éliminer toute contamination microbologique sur le robinet de prélèvement

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) est responsable des contrôles sanitaires du prélèvement, de la production et de la distribution de l'eau. Pour faire réaliser ces contrôles, elle mandate des laboratoires agréés. En 2024, c'est le Laboratoire CARSO qui a réalisé l'ensemble des prélèvements et analyses pour notre territoire.

La réglementation prévoit 5 groupes de paramètres qui sont mesurés pour qualifier l'eau brute (avant traitement) et l'eau distribuée :

- La qualité organoleptique (couleur, odeur, saveur),
- Les paramètres physico-chimiques (pH, température, chlorures, sulfates),
- Les substances indésirables (nitrates, nitrites, pesticides),
- Les substances toxiques (arsenic, plomb, hydrocarbures),
- Les paramètres microbiologiques (bactéries et virus).

Les contrôles de la qualité de l'eau brute et de l'eau potable sont réalisés avec un agent du SIELL, directement par rendez-vous soit en fonction du planning d'analyses de l'ARS soit de façon inopinée sur l'ensemble des communes du territoire.

Les prélèvements, dans le cas d'analyses prévues peuvent être réalisés au captage, dans une source ou au réservoir sur le départ distribution. Les contrôles inopinés sont quant à eux effectués sur les robinets de cuisine des particuliers. Ces analyses sont adressées aux Mairies des communes concernées, sont consultables sur le site internet du service ainsi qu'à son accueil.

Dans le cadre de l'amélioration de son service qualité, le SIELL a mis en place depuis 2024 un document d'explications succinctes, qui dans le cadre d'une analyse non conforme, informe les Mairies ainsi que ces abonnés, du motif de la non-conformité et de son retour à la normal.

La qualité des eaux distribuées (P.101.1 et P.102.1)

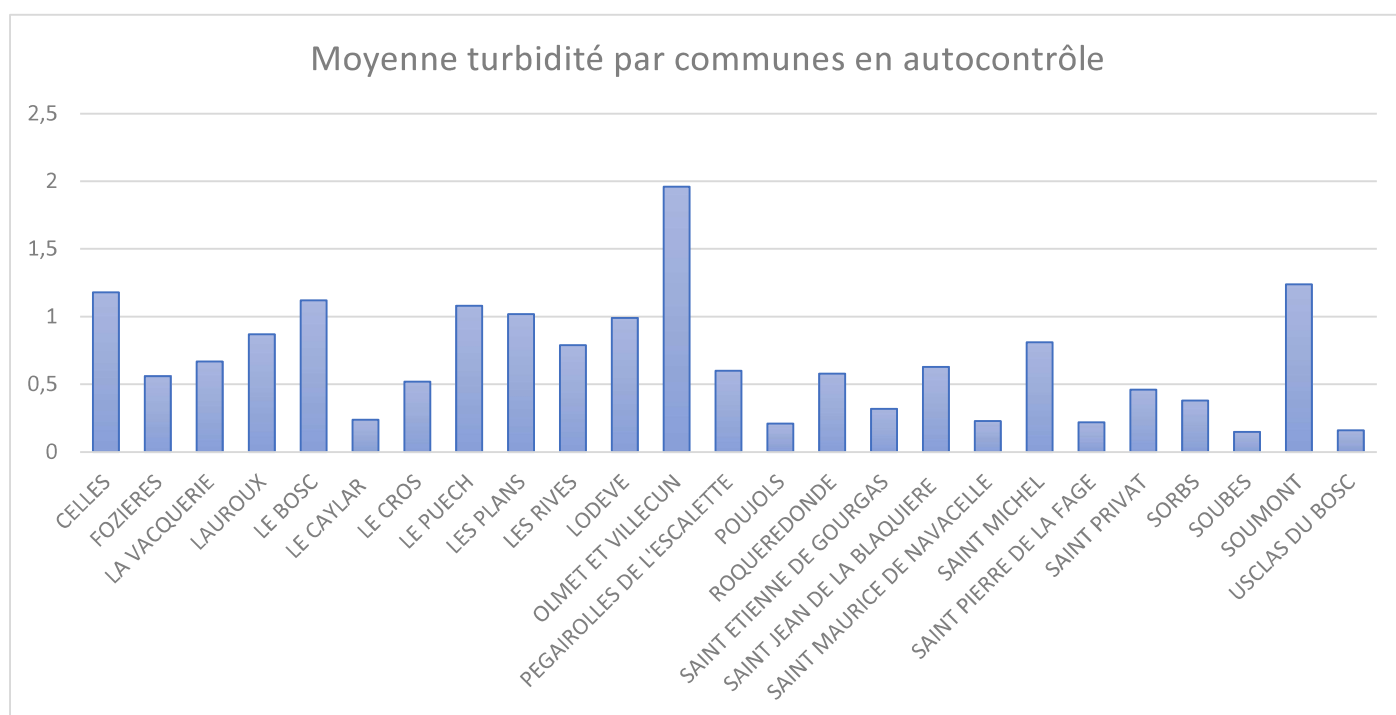
Communes	Analyses bactériologiques			Analyses physicochimiques			Commentaires
	Nb	C	%	Nb	C	%	
Celles	4	4	100	5	5	100	
Fozières	4	4	100	6	6	100	
La Vacquerie et Saint Martin de Castries	2	2	100	2	2	100	
Lauroux	10	10	100	10	9	90	1 dépassement turbidité
Le Bosc	16	15	93,8	23	20	87,0	1 dépassement bactériologique et 3 dépassements sur le paramètres chlorure de vinyle (ajout d'une purge automatique sur le réseau d'alimentation du hameau de Laulo pour palier cette concentration de chlorure de vinyle)
Le Caylar	1	1	100	1	1	100	
Le Cros							
Le Puech	2	2	100	2	2	100	
Les Plans	16	13	81,3	17	17	100	2 dépassements bactériologiques au hameau de Lambeyran, 1 dépassement bactériologique au Hameau de Soulagés et 1 dépassement bactériologique au réservoir de la Vernède.
Les Rives	8	8	100	8	8	100	
Lodève	3	3	100	4	4	100	
Olmet	6	6	100	6	6	100	
Pegairolles de l'Escalette	6	6	100	6	6	100	
Poujols	5	5	100	5	5	100	
Roqueredonde	12	8	66,7	11	11	100	2 dépassements bactériologiques et 1 dépassement turbidité
Saint Etienne de Gourgas	13	13	100	13	13	100	
Saint Félix de l'Héras	2	2	100	2	2	100	
Saint Jean de la Blaquière	8	8	100	11	7	63,6	4 dépassements conductivité électrique
Saint Maurice Navacelles	5	5	100	5	5	100	
Saint Michel d'Alajou	2	2	100	2	2	100	
Saint Pierre de la Fage	4	4	100	4	4	100	
Saint Privat	10	9	90	10	10	100	1 dépassement spore
Sorbs							
Soubès	10	10	100	10	10	100	
Soumont	5	5	100	10	10	100	
Usclas du Bosc	5	5	100	5	5	100	

Lorsque les résultats sont non-conformes (turbidité, bactériologiques...) les directives de l'ARS sont appliquées. Il convient alors de mettre en œuvre des mesures de restriction ou d'effectuer de nouveaux contrôles jusqu'au retour à la normale.

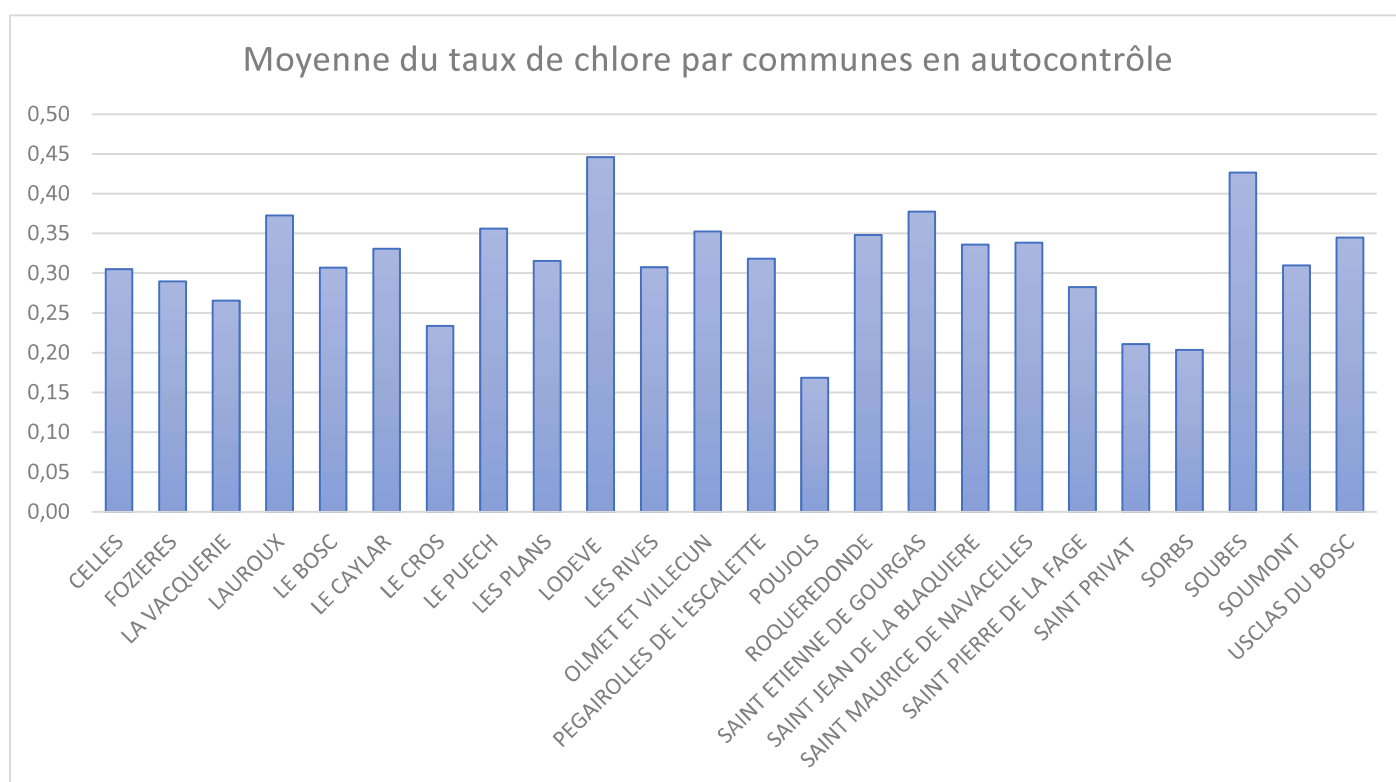
En plus des contrôles effectués par le Laboratoire

CARSO à la demande de l'ARS, le service réalise une fois par semaine, des contrôles en sortie de réservoirs sur les paramètres chlore et turbidité sur l'ensemble du territoire. Ces analyses permettent de s'assurer du bon fonctionnement des équipements et d'anticiper les éventuels dysfonctionnements.

Analyses autocontrôle par communes en 2024 (turbidité)



Analyses autocontrôle par communes en 2024 (chlore libre)



La moyenne du taux de chlore par commune représente les résultats d'un contrôle par semaine, soit 52 contrôles annuels.

Lorsque les autocontrôles donnent des valeurs insuffisantes, des vérifications d'éventuelles pannes sont accomplies ou des modifications de dosage du chlore sont effectuées par les techniciens du service. Au cours de l'année 2024, 1.019 analyses internes ont été réalisées (chlore et turbidité).

Selon l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, le paramètre chlore libre et total ne dispose pas de valeurs de référence maximale, il convient seulement de s'assurer de l'absence d'odeur ou de saveur désagréable.

Protection des ressources en eau

Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage. Chaque ressource exploitée pour l'eau potable doit bénéficier d'une Déclaration d'Utilité Publique qui définit un périmètre de protection autour de la ressource, le débit horaire et journalier autorisé.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P.108.3)

DUP finalisées

Captage		Situation administrative	
Commune d'implantation	Nom du captage	Date arrêté préfectoral DUP	Stade d'avancement 2024 (%)
Saint Maurice Navacelles	Forage de Navacelles	20/01/2021	60%
Pégairolle de l'Escalette	Captage de la Boule	25/11/2010	60%
Les Plans	Source La Vernède	18/11/2011	60%
Les Plans	Source Lambeyran	18/11/2011	40%
Les Plans	Source Soulages	18/11/2011	60%
Olmet et Villecun	Gloriette	21/02/2000	60%
Les Rives	Forage de Bouquelaure	13/08/2020	60%
Roqueredonde	Source de la Doux	22/02/2011	60%
Saint Etienne de Gourgas	Bronzinadouire	08/12/2011	60%
Saint Etienne de Gourgas	Bourbounelle	23/11/2009	60%
Saint Jean de la Blaquière	Source Berthomieu	11/10/1960	60%
Soubès	Source de Coutelles	13/03/2012	60%
Soubès	Forage Saint Pons	09/11/2011	60%
Usclas du Bosc	Source Fontanille	18/02/1997	60%
Usclas du Bosc	Forage Faliadous	01/01/2013	60%

DUP en cours ou à réviser

Captage		Situation administrative	
Commune d'implantation	Nom du captage	Dates arrêté préfectoral DUP	Stade d'avancement 2024 (%)
Lauroux	Payrol		40%
Lauroux	Théron		40%
Lauroux	Baume Boucart		40%
Pegairolles	Murène	23/11/1988	40%
Pegairolles	Fontestrédière		40%
Pegairolles	l'Adoux	19/11/1991	60%
Roqueredonde	Forage F1 Mas Neuf		40%
Saint Pierre	Juncas		40%
Saint Privat	Gloriette		40%
Saint Privat	Val Rousse 3	15/02/1988	40%
Soumont	F1 forage Rials		0%
Soumont	F3 forage Rials		0%
Soumont	Le Brandou		40%

DUP à abroger

Captage		Situation administrative	
Commune d'implantation	Nom du captage	Dates arrêté préfectoral DUP	Stade d'avancement 2024 (%)
Roqueredond	Mas Neuf		40%



Source de Labeil (partie visitable) - Lauroux

4.3 Les travaux 2024

Quelques exemples de travaux réalisés en 2024 sur les réseaux

Communes	Emplacements	Travaux réalisés
Le Caylar	Route de Saint Pierre	Travaux d'opportunité 150ml de réseaux AEP renouvelés avec une dizaine de branchements
Le Puech	Rabejac centre	Travaux d'opportunité : Création de 100 ml de réseaux d'eau potable pour maillage avec une dizaine de branchements.
Le Bosc	Salelles chemin des Ecoliers	Travaux d'opportunité : Renouvellement de 110 mètres linéaires de réseaux d'eau potable renouvelés avec une dizaine de branchements
Le Caylar	Rue de l'Eglise	Travaux d'opportunité des réseaux d'eau potable d'un linéaire de 122 mètres, une dizaine de branchements renouvelés.

Nouveaux branchements 2024

Sur les 74 rendez-vous réalisés sur l'ensemble du territoire, 33 ont abouti, ce qui a engendré un montant de travaux de 103.016,80 € HT.

Travaux de fonctionnement réseaux

Les travaux de fonctionnement réseaux comprennent les renouvellements, les fuites, les remises à la côte... En 2024, ces travaux ont représenté un montant de 132.447,50 € HT

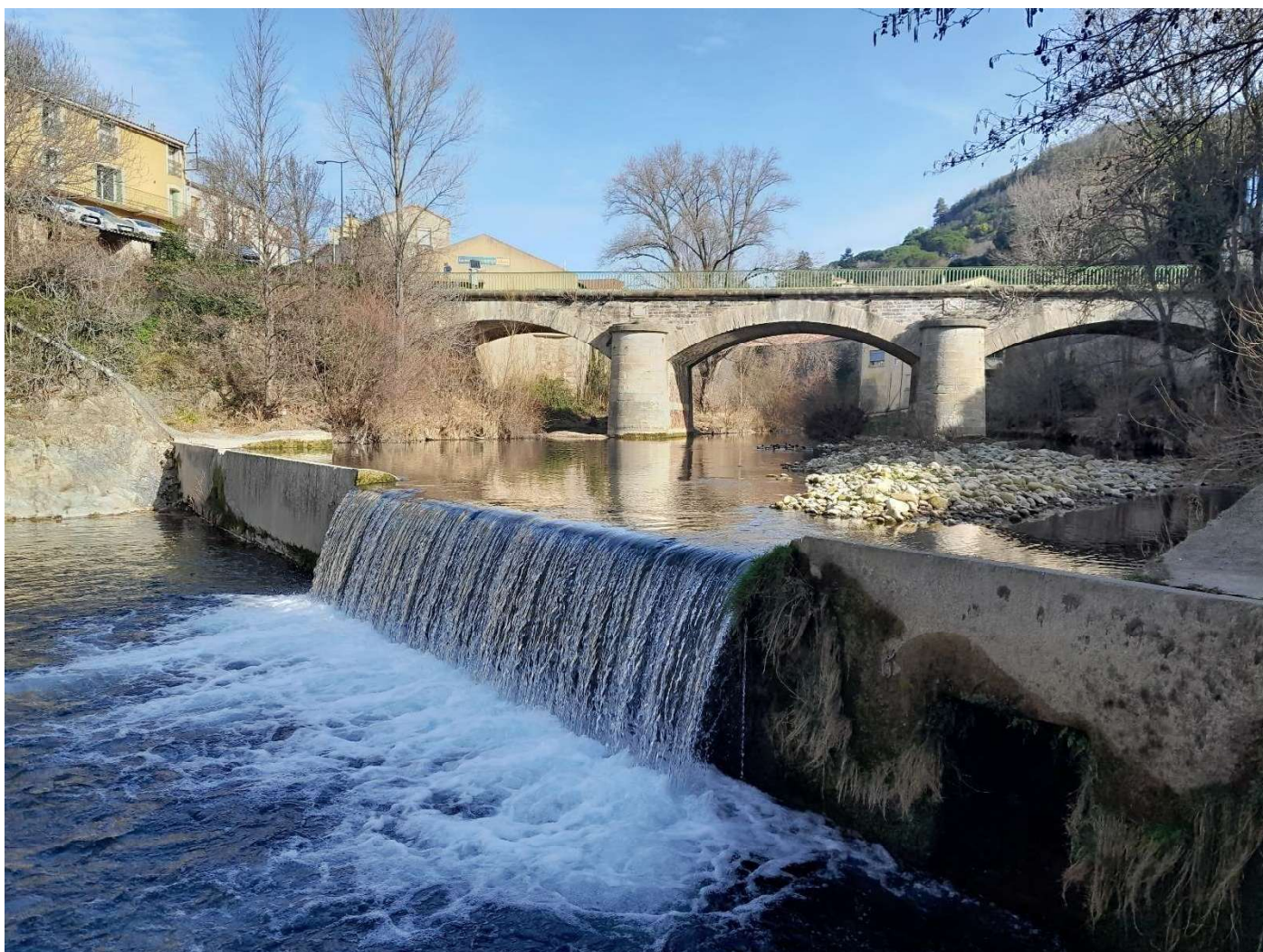
Quelques exemples de travaux réalisés en régie en 2024

Communes	Sites	Travaux réalisés	Montant dépensé	Heures passées
Saint Etienne de Gourgas	Réservoir Aubaygues	Reprise de la chambre à vannes et reprise de la conduite du petit départ qui était cassée.	11 305,92 €	88 heures
Pegairolles de l'Escalette	Bâche de reprise	Remplacement ballon anti-bélier	600,39 €	6 heures
Les Plans	Réservoir Vernède	Remplacement de la conduite de la source au réservoir et du compteur Agence - Remplacement du flotteur pour augmenter le débit lors de l'adduction d'eau vers Lodève	10 052,48 €	8 heures
Les Plans	Réservoir Soulages	Renouvellement du compteur par un débitmètre	1 973,30 €	4 heures
Les Plans	Réservoir Lambeyran	Renouvellement du compteur par un débitmètre	1 973,30 €	4 heures
Soumont	Réservoir Soumont	Renouvellement du compteur par un débitmètre	1 773,70 €	4 heures
Saint Maurice de Navacelles	Réservoir de Saint Maurice de Navacelles	Remplacement du démarreur	2 210,67 €	16 heures
Lauroux	Source de Labeil	Remplacement du variateur	1 199,69 €	6 heures
Lauroux	Source Payrol	Pose d'un ouvrage pour départ vers conduite adduction et comptage du trop plein de la source	17 004,30 €	95 heures
Fozières	Pompage du Thérondel	Mise en place boîtier de télésurveillance avec sonde de niveau. Programmation de la supervision	161,60 €	4 heures

4.4 Les perspectives d'avenir

- Travaux d'interconnexion et de sécurisation eau potable entre le Plateau du Larzac (Saint Pierre de la Fage) et la Plaine du Lodévois (Saint Etienne de Gourgas)
- Continuité du Schéma Directeur eau potable
- Remise en état des ouvrages d'eau potable existants
- Finalisation des procédures de DUP pour la mise en place des périmètres de protection et d'exploitation des ressources en eau potable
- Réhabilitation des réseaux d'eau potable et branchements dans la commune de Pujols (phase 1)

4.5 Le prix de l'eau potable



Les frais d'exploitation et les investissements du service sont financés par les recettes perçues dans le cadre de la facturation, par les aides des différents organismes partenaires et le recours à l'emprunt. Les aides tendent à diminuer, plus que jamais le prix de l'eau doit permettre d'investir pour l'avenir et c'est une richesse qui mérite toutes les attentions.

L'effort d'investissement à court et moyen terme est important pour le territoire de la CCLL.

Les conditions climatiques ainsi que les contraintes réglementaires imposent à la collectivité d'atteindre des niveaux de performance élevés.

Redevance collectivité 2024

Communes	Tarifs abonnement en € HT	Tarifs m3 (hors redevances AE) en € HT	Taux de TVA
Les 26 communes de la CCLL	85,00 €	1,50 €	5,50%

Les consommateurs ne paient pas l'eau (ressource naturelle) mais le service de distribution de l'eau potable qui inclut plusieurs étapes pour rendre l'eau captée à la source propre à la consommation :

- Le captage et le traitement de l'eau (sources de captage multiples)
- Le stockage dans les réservoirs d'eau potable
- La distribution de l'eau via un important réseau de canalisations
- Le circuit d'épuration, c'est-à-dire l'assainissement de l'eau

Par conséquent, les consommateurs rémunèrent le service des eaux de la Communauté de communes Lodévois Larzac pour pléthore de services : l'assainissement de l'eau, la distribution de l'eau potable, l'entretien du réseau de distribution et le traitement des eaux usées.

Composantes de la facture d'eau potable d'un usager pour 120 m3 (indicateur D102.0)

Communes	Redevance collectivité HT	Redevance pour prélèvement ressources en eau HT	Redevance pollution domestiques HT	TOTAL HT	TVA 5,5 %	TOTAL TTC	Prix du m3 TTC pour un abonné consommant 120 m3
Celles	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Fozières	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
La Vacquerie et Saint Martin de Castries	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Lauroux	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Le Bosc	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Le Caylar	265,00 €	14,40 €	39,60 €	319,00 €	15,40 €	334,40 €	2,79 €
Le Cros	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Le Puech	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Les Plans	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Les Rives	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Lodève	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Oimet	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Pegairolles de l'Escalette	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Poujols	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Roqueredonde	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Saint Etienne de Gourgas	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Saint Félix de l'Héras	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Saint Jean de la Blaquière	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Saint Maurice Navacelles	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Saint Michel d'Alajou	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Saint Pierre de la Fage	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Saint Privat	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Sorbs	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Soubès	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Soumont	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €
Usclas du Bosc	265,00 €	14,40 €	34,80 €	314,20 €	15,14 €	329,34 €	2,74 €

Pour information, tarifs eau potable 2024 du SIVOM Orb et Gravezon

Commune	Tarif abonnement eau potable en €/HT 2024	Tarif m3 eau potable (hors redevance AE) en € HT 2024
Lavalette	5,53€ HT/ mois soit 66,36€ HT/an	1,19€/m3
Romiguières	5,53€ HT/ mois soit 66,36€ HT/an	1,19€/m3

*Les tarifs des communes de Romiguières et Lavalette sont communiqués à titre informatif. Elles se situent sur le territoire Lodévois et Larzac et seront rattachées au service SIELL courant 2026.

Les Agences de l'eau jouent un rôle primordial dans le développement de la politique de l'eau et de la gestion des ressources, notamment en orientant, par leurs financements, les investissements à l'échelle de chaque bassin. Leurs fonds proviennent des redevances « Prélèvements », « Modernisation » et « Pollution » qu'elles perçoivent sur la facture de l'usager.

Toutes les communes du territoire dépendent de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), sauf Le Caylar qui dépend de l'Agence de l'eau Adour Garonne

Redevance pollution domestique 2024
Agence de l'eau RMC
0,29 €/m3

Redevance pollution domestique 2024
Agence de l'eau Adour Garonne
0,33 €/m3

4.6 Le budget de l'eau potable

Les résultats

Libellé	Total BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services et ventes diverses	3 180 000,00 €	2 500 604,46 €
70 - 7084 Mise à disposition de personnel	0,00 €	456 663,67 €
75 - Autres produits de gestion courante	8 000,00 €	10 676,05 €
013 Atténuation de charges	0,00 €	3 600,00 €
Recettes courantes de fonctionnement (1)	3 188 000,00 €	2 971 544,18 €
011 - Charges à caractère général	1 046 800,00 €	739 036,59 €
012 - Charges de personnel	1 490 000,00 €	1 254 360,87 €
014 - Atténuation de produits	300,00 €	300 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	53 000,00 €	43 137,21 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	2 889 800,00 €	2 336 534,67 €
Epargne courante (3)=(1)-(2)	298 200,00 €	635 009,51 €
66 - Charges financières	205 000,00 €	196 019,90 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Résultat financier (4)	-205 000,00 €	-196 019,90 €
Charges exceptionnelles et provisions semi-budgétaire (67 et 69)	15 000,00 €	11 116,19 €
Produits exceptionnels hors cessions et transferts de charges (77 et 79)	0,00 €	3 047,07 €
Résultat exceptionnel (5)	-15 000,00 €	-8 069,12 €
Epargne brute (6) = (3)+(4)+(5)	78 200,00 €	430 920,49 €
Remboursement du capital de la dette (7)	356 045,00 €	326 455,99 €
Epargne nette (8) = (6)-(7)	-277 845,00 €	104 454,50 €

Les dépenses courantes d'exploitation ont été réalisées pour un montant de 2.336.534,37 € en 2024, soit 80,85% du budget prévisionnel 2024

Les recettes courantes d'exploitation ont été réalisées pour un montant de 2.971.544,18 € en 2024, soit 93,21 % du budget prévisionnel 2024

Les recettes d'exploitation

Hormis les recettes de facturation des abonnements et consommations des usagers, les recettes d'exploitation comprennent les produits des redevances de l'Agence de l'Eau (pollution), les produits des participations pour travaux de branchements et les produits de refacturation de frais et de personnel.

Les dépenses d'équipements : 1 850 081,07€

Les principales dépenses d'équipement 2024 ont concerné :

- Les études : 59 705,00€
- Les logiciels : 10 812,50€ (dont TOPKAPI 9 600,00€)
- Les travaux sur le réseau d'eau potable : 1 422 303,94€ (dont 643 697,12€ de travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation des sources de Payrol au réservoir de Mayres)
- Le renouvellement de compteurs des usagers (82 813,53€)
- Le matériel informatique (administratif et usines) : 4 272,09 €
- Les branchements neufs : 85 222,60 €
- Autres dépenses d'équipement (travaux génie civil, matériel industriel) : 259 616,50 €

Détail des subventions d'investissement encaissées en 2024

Travaux d'interconnexion AEP entre le réseau de le Bosc (Loiras) et Saint Jean de la Blaquièr	153 473,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux d'interconnexion AEP entre le réseau de le Bosc (Loiras) et Saint Jean de la Blaquièr	14 067,20 €	Conseil départemental de l'Hérault
Travaux d'interconnexion AEP entre les réseaux de Saint Etienne de Gourgas et Soubès	6 440,00 €	Conseil départemental de l'Hérault
Travaux d'interconnexion AEP entre les réseaux de Saint Etienne de Gourgas et Soubès	51 872,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux réhabilitation reseaux AEP conduite adduction sources Payrols et réservoir Mayres	13 962,80 €	Conseil départemental de l'Hérault
Travaux d'interconnexion AEP entre le réseau de le Bosc (Loiras) et Saint Jean de la Blaquièr	132 171,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux réhabilitation conduite adduction sources Payrol Les Tos - Réservoir de Mayres	244 058,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux réhabilitation conduite adduction sources Payrol Les Tos - Réservoir de Mayres	18 557,20 €	Conseil départemental de l'Hérault
Renouvellement canalisation adduction depuis la source La Rouquette au réservoir de St Privat	59 159,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Renouvellement canalisation adduction depuis la source La Rouquette au réservoir de St Privat	27 040,00 €	Conseil départemental de l'Hérault
Canalisation principale Payrol Les Tos - Lauroux	183 572,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux réhabilitation reseaux AEP conduite adduction sources Payrols et réservoir Mayres	103 531,38 €	Conseil départemental de l'Hérault
Etude patrimoniale Schéma Directeur	120 000,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux réhabilitation conduite adduction sources Payrol Les Tos - Réservoir de Mayres	122 029,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Renouvellement canalisation adduction depuis la source La Rouquette au réservoir de St Privat	4 726,78 €	Conseil départemental de l'Hérault
Renouvellement canalisation adduction depuis la source La Rouquette au réservoir de St Privat	44 889,00 €	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Total général	1 249 932,58 €	

La dette

Le remboursement du capital de la dette eau potable s'élevait à 315.649,81 € en 2024

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
5 820 195,00 €	3,26%	26 ans et 10 mois	14 ans	33

Les amortissements

Amortissements dépenses : 700.000 €

Amortissements recettes : 310.000 €



An aerial photograph of a town, likely in France, featuring a river winding through it. The town is characterized by numerous buildings with red-tiled roofs. In the background, a large, forested mountain rises under a cloudy sky. The foreground shows a rocky outcrop.

5 L'assainissement collectif

Quelques données chiffrées

En 2024, le service des eaux a desservi 6 924 abonnés sur les 26 communes

On appelle abonné celui qui est redevable à l'Agence de l'eau des redevances « Modernisation des réseaux de collecte »

Le service des eaux a desservi environ 14 350 habitants sur les 26 communes (prise en compte des résidences secondaires)

Il dessert un territoire de 554 km²

4 réclamations écrites ont été enregistrées

Aucune inondation de locaux usagers n'a été recensée

Soit un taux de débordement 0 pour 1000 habitants (P.251.1)

Le Service a la gestion de 138 km de réseau d'assainissement et d'environ 93 installations (postes de refoulement et usines de traitement)

84 nettoyages de PR (poste de relevage) et 18 vidanges de géoassainissements

27 interventions de débouchage et de curage curatif sur les collecteurs et les branchements en jours ouvrés et astreintes

Aujourd'hui, 3 conventions de rejet ERI (Eau Résiduaire Industrielle*) ont été signées entre la CCLL et 3 activités (D202.0)

* Désigne l'eau qui provient d'activités industrielles ; elle est différente des eaux usées domestiques, plus polluante ; elle peut nécessiter de la part de son producteur un pré-traitement avec rejet aux réseaux d'assainissement collectif

2 autorisations de déversement avec conventions

Les deux sur la commune de Saint Maurice Navacelles (l'une sur le hameau de Navacelles où sont récupérées les eaux usées de 4 habitations situées sur la commune de Blandas (30), l'autre sur le hameau de Madières où sont collectées les eaux usées des habitations de Rogues (30))

5.1 Les temps forts de 2024

Réhabilitation de la station d'épuration de La Vacquerie et Saint Martin de Castries : La station d'épuration initiale qui avait été mise en service en 2005, présentait des dysfonctionnements importants (défaut d'étanchéité) nécessitant une réhabilitation. Ces travaux ont également permis d'augmenter la capacité de traitement pour subvenir aux futurs besoins de la commune.

La filière de traitement est désormais de type filtres plantés de roseaux à un seul étage, prolongée d'un dispositif d'infiltration des eaux traitées.

Sur la base d'une mise en concurrence, le bureau d'études SERPE a été retenu pour la maîtrise d'œuvre du projet et l'entreprise BALDARE pour la réalisation des travaux.

Curage des lagunes de la station d'épuration de Le Bosc – Mas Lavayre : La station du Mas Lavayre avait atteint un taux de comblement de boues maximal. Elle était en surcharge organique et le système de traitement ne parvenait plus à respecter ses obligations réglementaires de rejet des eaux traitées.

La Société BO Conseils a fait réaliser les analyses de boues pour vérifier que celles-ci soient conformes pour être épandues sur des terres agricoles. La société RT Biosourcing était en charge de l'organisation et de la réalisation du chantier. La quantité totale de boues évacuées et épandues représente 1 530 tonnes.



Photos du curage des boues de la Station d'épuration de Le Bosc – Mas Lavayre

Avancement sur le Schéma Directeur Intercommunal : Le schéma directeur intercommunal assainissement a débuté au cours de l'année 2024. Le bureau d'études CEREG accompagne les services du SIELL dans l'élaboration de ce document qui s'établit autour de quatre grandes phases :

- Phase 1 : Etat des lieux – cartographie
- Phase 2 : Quantifications (campagnes de mesures de débits et pollution, recherche d'eaux claires parasites)
- Phase 3 : Etudes de scénarios - Modélisation de réseaux
- Phase 4 : Programme de travaux – zonage – étude prix assainissement.

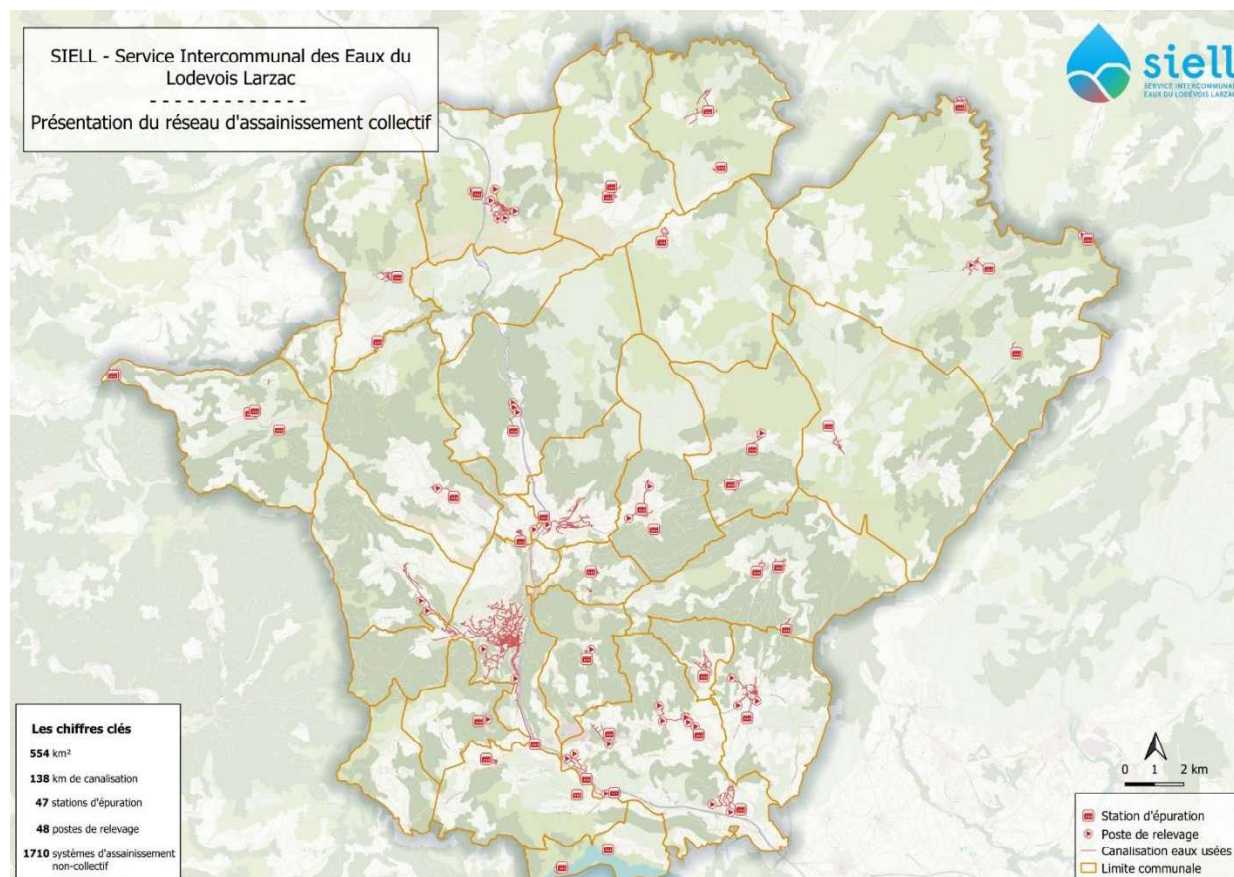
A la fin de l'année 2024, 70 % du travail d'état des lieux et de cartographies avaient été réalisés (inventaire des ouvrages).

Lancement de la réhabilitation partielle de la station d'épuration de Salelles du Bosc : En attente de la réception du schéma directeur intercommunal.

5.2 Les infrastructures

5.2.1 Les réseaux

Ce sont les canalisations qui collectent les eaux usées des habitations vers la station d'épuration. Elles sont la plupart du temps enterrées sous les chaussées en domaine public mais elles peuvent aussi être aériennes ou situées en domaine privé.



Total réseaux gravitaires : 138 km de réseaux de divers diamètres (100 mm à plus de 500 mm) et de différentes natures.

Les réseaux gravitaires sont les réseaux utilisant en gravité pour l'écoulement des eaux :

- 130 km de réseaux en séparatif (les eaux usées séparées des eaux de pluie)
- 8 km de réseaux unitaires (eaux usées et eaux de pluie dans la même canalisation – principalement dans le centre de Lodève)
- 10 km de réseaux de refoulement (sous pression alimenté par une pompe PR)

On parle d'un réseau de collecte lorsqu'il s'agit d'une canalisation qui récupère les eaux usées des habitations via les boîtes de branchement qui délimite le domaine public du domaine privé.

Les réseaux de transport sont des canalisations qui dirigent les eaux usées collectées vers la station de traitement

Matériaux	Données 2024
Ciment amiante	203 ml
Bâti	1 418 ml
Béton	17 314 ml
Fonte	471 ml
PEHD	6 570 ml
PVC	106 155 ml
Polypropylène	325 ml
Inconnu	5 868 ml
Total	138 324 ml

5.2.2 Les performances réseaux

Les indicateurs sont issus du décret n°2007-675 du 2 mai 2007 et devront être renseignés pour tout exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2008

Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P.203.3)

100 % Cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service d'assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues de la directive européenne ERU (cf. annexe indicateurs)

Taux de desserte (P.201.1)

97,93 % Cet indicateur correspond au ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels. Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement, par rapport au nombre d'abonnés résidants en zone d'assainissement collectif (cf. annexe indicateurs)

Taux de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P.253.2)

1,06 % Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'assainissement collectif par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchement

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P.202.2B)

110 points Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements ainsi que l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'assainissement collectif

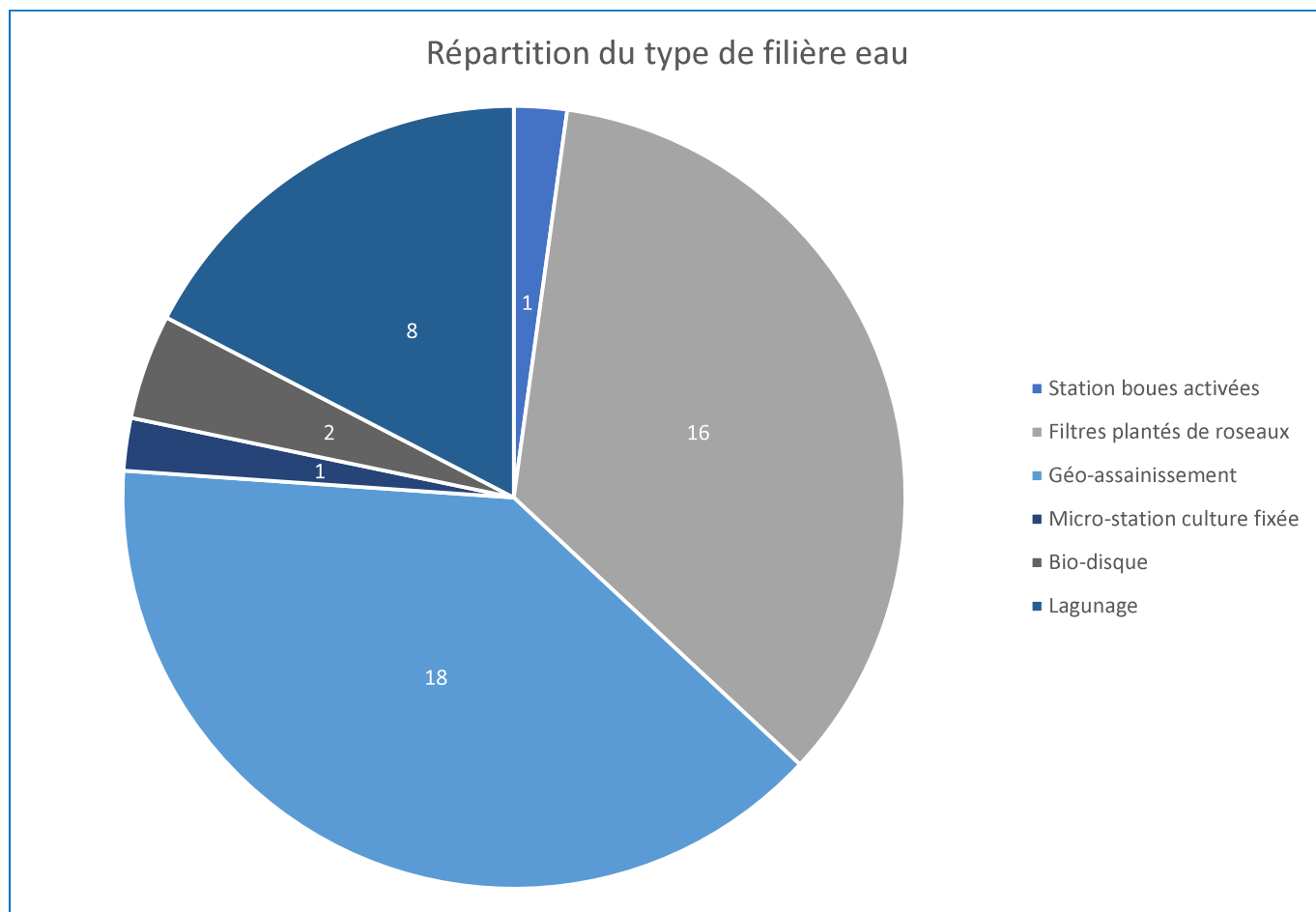
		Nombre de points possibles	Valeur	Nombre de points obtenus
A -Plans des réseaux de collecte (15 pts)	VP.250			
	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau.	Oui = 10 Non = 0	oui	10
	VP.251 Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée).	Oui = 5 Non = 0	oui	5
B -Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)	VP.252 Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques.	0 à 15 points sous conditions (1)	oui	15
	VP.254 Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		oui	
	VP.253 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		98%	
	VP.255 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose.	0 à 15 points sous conditions (2)	60%	10
	VP.256 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (3)	100%	15
	VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...).	Oui = 10 Non = 0	oui	10
	VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	Oui = 10 Non = 0	oui	10
C: Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)	VP.259 Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux (4)	Oui = 10 Non = 0	oui	10
	VP.260 Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau.	Oui = 10 Non = 0	oui	10
	VP.261 Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent.	Oui = 10 Non = 0	oui	10
	VP.262 Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui = 10 Non = 0	non	0

- (1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50% des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60,70, 80, 90 ou 95% les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50% des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60,70, 80, 90 ou 95% les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15
- (4) Non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

5.2.3 Les usines du territoire

La Communauté de communes Lodévois et Larzac compte 46 usines de traitement des eaux usées avec une grande variété tant au niveau de la taille que du type de traitement. Il a été dénombré 47 postes de relevage ou de refoulement qui permettent de remonter les eaux usées en point bas vers un autre point du réseau situé plus en hauteur ou de refouler les eaux usées collectées sur le réseau vers la station d'épuration.

L'ensemble du patrimoine est contrôlé par des techniciens au moins une fois par semaine. En cas de dysfonctionnement, l'alerte est donnée au service usine qui se charge de la remise en service. Une automatisation de la surveillance du fonctionnement des postes de relevage et de refoulement est mise en place afin de réduire les déplacements des agents de maintenance sur les sites pour les redéployer sur d'autres missions.



Station boues activées

Une seule station d'épuration à boue activée est en service sur le territoire. Il s'agit de la station d'épuration de Lodève. Son fonctionnement repose sur le principe d'une mise en culture de micro-organismes aérobies (bactéries et protozoaires) qui consomment la matière organique présente dans les eaux usées. La biomasse produite constitue des boues qui sont recirculées en partie dans le cycle de fonctionnement de la station. Une autre partie de ces boues sont clarifiées. Les eaux traitées rejoignent le milieu naturel (La Lergue) tandis que les boues évacuées sont déshydratées et valorisées en agriculture après compostage (plateforme de compostage de Lunas).





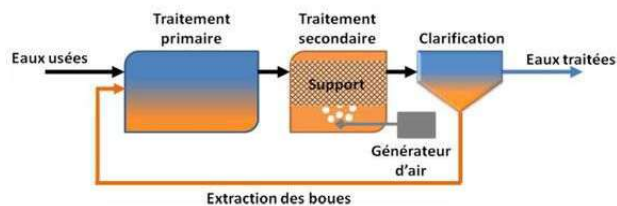
Station filtres plantés de roseaux

Dans le cas des filtres plantés de roseaux, les eaux brutes (eaux grises et eaux vannes) passent à travers des bassins remplis d'un substrat minéral (sable, gravier, pouzzolane selon les cas) où sont plantés les roseaux. Ces plantes, et plus spécifiquement les roseaux (phragmites communis ou phragmites australis) ont la particularité de former un tissu racinaire et un réseau de galeries qui drainent, apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobies. Ces bactéries, ainsi que la microfaune du sol (lombrics...), ont un rôle de dégradation et de minéralisation de la matière organique qui devient dès lors assimilable par les plantes. Ainsi, le système ne produit pas de boues, lesquelles sont compostées et forment un humus sur place. Ces systèmes fonctionnent très bien jusqu'à 2000 EH et évitent des exports de boues à traiter. La coupe des roseaux, appelée faucardage, est assurée à l'automne par les services intercommunaux depuis 2021.



Station géo-assainissement

Ces systèmes regroupent les dispositifs avec stockages et pré-traitement des eaux usées puis diffusion dans le sol via des drains. C'est le sol qui assure le traitement des eaux via les bactéries, microfaune et flore du sol. Ce sont des systèmes qui dépendent des conditions de sols et surtout de leur perméabilité. Ainsi une étude de sol détermine la qualité des sols et certains types de sol sont exclus. Les problèmes rencontrés sont donc liés soit au massif drainant soit aux drains qui peuvent se colmater. Un certain nombre de systèmes présents sur les communes sont dans ce cas.



Micro station culture fixée

Une micro station d'épuration à culture fixée est une installation de traitement des eaux usées conçue pour purifier les eaux usées domestiques à petite échelle. Cette technologie utilise des supports solides, tels que des biofilms bactériens ou des médias poreux ou des supports plastiques avec une importante surface d'accroche, sur lesquels des micro-organismes se fixent pour éliminer les polluants présents dans les eaux usées. Les microstations d'épuration à culture fixée sont populaires pour leur capacité à fournir un traitement efficace des eaux usées dans des endroits isolés ou peu peuplés, où la mise en place de stations d'épuration conventionnelles à grande échelle n'est pas économiquement viable.

Elles sont également appréciées pour leur faible encombrement et leur facilité d'entretien, ce qui en fait une solution pratique pour le traitement des eaux usées dans des zones reculées. Une seule installation de ce type a été implantée sur le territoire dans le hameau de Navacelles, celle-ci a été complètement enterrée afin de répondre à un impératif d'invisibilité des ouvrages dû au classement « grands sites et Unesco » du hameau.



Station biodisques

Les biodisques sont des systèmes compacts où la dépollution se fait via des films bactériens qui se développent sur des disques. Parfois, les eaux passent ensuite dans des filtres plantés de roseaux ce qui assure un très bon traitement avant rejet.



Les stations suivantes cumulent deux procédés de traitement :

Les stations des communes de Le Caylar, Saint Jean de la Blaquière et Soubès sont des filtres plantés de roseaux suivis de lagunes qui permettent d'améliorer encore l'abattement bactérien et la dépollution des eaux traitées avant leur rejet au milieu. Celle de Soubès comprend en plus une unité de traitement du phosphore.

Elles ont toutes d'excellents rendements épuratoires et n'ont pas de problème de conformité.

Station lagunage

Les lagunages sont des systèmes biologiques où le traitement des eaux usées se réalise à partir du principe de l'épuration par microphyte des eaux usées. Il s'agit d'une solution biologique consistant à faire usage d'acteurs végétaux comme des algues et des plantes aquatiques de taille réduite pour assurer le traitement. Le soleil assure également une part du traitement secondaire par destruction des bactéries.

Les lagunes doivent être correctement dimensionnées pour assurer un traitement correct des effluents sans quoi les odeurs ou les pullulations d'algues peuvent survenir. Ces systèmes tendent à être abandonnés aujourd'hui.



Détails des différentes unités de traitement

Classe de capacité de station	Quantité
0-199 EH	27
200-1.999 EH	18
2.000-9.999 EH	0
> 10.000 EH	1
TOTAL	46

*EH : Equivalent Habitant qui correspond à 150 l/h/j, 60 g de DBO5, 135g Azote Kjeldahl, 1,4 Phosphore Total.

5.2.4 Bilans et performances des usines

Charges entrantes en station en kg/DBO5	Nombres bilans 24h obligatoires
Comprises entre 12 et 30	1 bilan tous les deux ans
Comprises entre 30 et 60	1 bilan par an
Comprises entre 60 et 120	2 bilans par an
Station d'épuration de Lodève > 600	24 bilans par an

En fonction de la capacité de traitement et des différentes filières d'épuration, les exigences de qualité des eaux traitées peuvent différer ainsi que les périodes entre lesquelles les analyses sont réalisées. Les exigences réglementaires sont synthétisées dans l'annexe 2 de l'Arrêté ministériel du 21 juillet 2015.

5.2.4.1 La station d'épuration de Lodève



L'exploitation de la station d'épuration de Lodève est réalisée en régie par l'équipe USINES du SIELL. Dans ce cadre, un autocontrôle est réalisé quotidiennement afin d'en piloter le fonctionnement. Cela se traduit par des tests de taux de boues sur le bassin d'aération et des mesures de siccité dans le silo de stockage des boues ainsi qu'en sortie de presse.

Des relevés automatiques de débits d'entrée et de sortie de station sont réalisés quotidiennement et enregistrés. Les données issues de l'ensemble de ces relevés sont transférées via une plateforme internet des Services de l'Etat.

En plus de cet autocontrôle, deux fois par mois sont réalisés des bilans 24h entrée/sortie de station où l'on prélève un échantillonnage qui est analysé par le Laboratoire Départemental sur un ensemble de

10 paramètres qui permettent d'évaluer les performances épuratoires de la station. Via la plateforme internet, les résultats sont partagés aux services de l'Etat qui nous renseignent sur la conformité de la performance vis-à-vis de la réglementation nationale et européenne.

En outre, un audit des appareillages de mesure de la station d'épuration est réalisé une fois par an par Hérault Ingénierie. Ici aussi, les conclusions de l'audit sont transmises aux services de l'Etat.

Un bilan complet est réalisé en régie en fin d'année qui reprend l'ensemble de l'activité de la station. Encore une fois, celui-ci est envoyé aux services de l'Etat. L'épuration biologique des eaux usées de Lodève génère des boues liquides qui sont ensuite déshydratées, stockées et transportées vers une unité de compostage.

	2023	2024	Variation (%)
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche hors réactifs	126 t	166 t	24,10%
Tonnage de boues évacuées en tonnes de matière sèche	97,5 t	143,26 t	31,95%

Remarque : La siccité (taux de matière sèche par volume d'eau) moyenne des boues de Lodève est de 17,2 % sur l'année 2024. La siccité a varié le long de l'année entre 16 % et 20 %. Toutes les boues évacuées de la station d'épuration de Lodève sont compostées sur la plateforme de compostage de Lunas et ensuite valorisées en agriculture.

Le suivi de la qualité agronomique des boues est toujours confié à la société BO Conseil.

Commentaires sur les boues testées sur 2024 par BO Conseil :

- Bonne humidité des boues pour le compostage
- Taux de MO assez élevé : risques possibles d'odeurs lors du transport et du compostage,
- Teneurs en éléments fertilisants N-P-K normales, compatibles avec le compostage,
- Teneurs en ETM et CTO faibles, toutes inférieures aux valeurs limites réglementaires de la norme NFU 44-095 et aux valeurs guides de l'Agence de l'Eau, ce qui est un point très positif.

5.2.4.2 Les autres stations d'épuration de la Communauté de communes lodévois et Larzac

En 2024, la Communauté de communes a signé une convention avec Hérault Ingénierie pour assurer les prestations d'autosurveillance des stations d'épuration des autres communes du territoire.

Conformité des équipements d'épuration (P.204.3)

La station d'épuration de Soubès est non conforme en performance sur le paramètre phosphore total pour l'année 2024. Un traitement pour l'abattement du phosphore total est présent sur site, cependant, un problème de prolifération de lentilles est présent sur les lagunes de finition. Cette situation est problématique car lorsque les lentilles meurent, elles relarguent du phosphore et provoquent cette non-conformité.

La station d'épuration de Le Bosc (Salèlles) est non conforme en équipement et en performance pour l'année 2024. On constate une surcharge organique (+ 152 % de charge) et une surcharge hydraulique (+ 133 % de charge). Une étude spécifique a été réalisée pour augmenter la charge organique grâce à la mise en place d'aérateurs. Nous attendons les conclusions du schéma directeur intercommunal d'assainissement avant de décider du lancement des travaux.

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P.205.3)

En grande majorité, les ouvrages d'épuration communaux ont des performances épuratoires conformes à la réglementation. Toutefois certaines installations peuvent présenter quelques non-conformités (cf annexe indicateurs).

Communes	STEP	Capacité (EH)	Nombre de visites	Nombre de bilans	Taux de charge organique (%)
Celles	Géoassainissement	60	2	0	-
	Filtre plantés de roseaux	120	2	0	-
	Lagunage (ANC)	630	1		67,6
Fozières	Lagunage	160	2	0	-
La Vacquerie	Filtre plantés de roseaux	540	2	0	-
Lauroux	Filtre plantés de roseaux	200	1	1	25,22
Le Bosc	Géoassainissement	140	2	0	-
	Lagunage	340	0	7	170,27
	Lagunage	200	1	0	-
	Filtre plantés de roseaux	470	2	0	-
Le Caylar	Filtre plantés de roseaux	1900	1	2	31,54
Le Cros	Géoassainissement	180	2	0	-
	Filtre compact	25	1	0	-
Le Puech	Bio-disques + filtre plantés de roseaux	100	2	0	-
	Lagunage	630	1		-
Les Rives	Filtre plantés de roseaux	230	2	0	-
	Filtre plantés de roseaux	50	2	0	-
Olmet-et-Villecun	Filtre plantés de roseaux	40	2	0	-
Pegairolles de l'Escalette	Filtre plantés de roseaux	300	2	0	-
Poujols	Filtre plantés de roseaux	200	1	0	14,66
Roqueredonde	Géoassainissement	150	2	0	-
	Géoassainissement	< 60	1	0	-
	Géoassainissement	< 60	1	0	-
	Géoassainissement	< 60	1	0	-
	Filtre plantés de roseaux	30	2	0	-
Saint Etienne de Gourgas	Bio-disques	300	2	0	-
	Géoassainissement	50	1	0	-
Saint Jean de la Blaquiere	Filtre plantés de roseaux + lagunage	850	1	1	43,36
Saint Maurice de Navacelles	Géoassainissement	150	2	0	-
	Géoassainissement	60	1	0	-
	Géoassainissement	60	1	0	-
	Géoassainissement	150	1	0	-
	Microstation culture fixée	200	2	0	-
	Filtre plantés de roseaux	254	1	1	34,32
Saint Michel d'Alajou	Géoassainissement	100	2	0	-
Saint Pierre de la Fage	Filtre plantés de roseaux	80	2	0	-
	Filtre plantés de roseaux	150	2	0	-
Saint Privat	Géoassainissement	150	2	0	-
	Filtre plantés de roseaux	180	2	0	-
	Filtre plantés de roseaux	100	2	0	-
Sorbs	Géoassainissement	120	2	0	-
	Géoassainissement	30	2	0	-
Soubès	Filtre plantés de roseaux + lagunage + traitement phosphore	1500	1	2	47,78
Soumont	Filtre plantés de roseaux	200	1	2	26,3
Usclas du Bosc	Filtre plantés de roseaux	380	1	1	28,41

Débit nominal (m3/j)	Taux de charge hydraulique (%)	Conformité équipement	Conformité performance	Observation
9	-	-	-	Prévoir de remplacer le flexible de la chasse
18	-	-	-	Station bien entretenue, maintenir le niveau d'exploitation
130	25,4	-	-	RAS
30	-	-	-	Mettre en place une campagne d'évacuation des lentilles d'eau
12	-	Non	Non	Mise en service de la nouvelle station de traitement des eaux usées
36	30,03	Oui	Oui	Station avec performances efficaces et exploitation réalisée avec sérieux
35	-	-	-	Les ventilations ont été mises en place
51	145,5	Non	Non	Station en surcharge hydraulique et organique
36	-	Non	Non	Il faut mettre en place un prétraitement adéquat aux eaux industrielles
85	-	Oui	Oui	RAS. Bonne gestion du site
285	26,28	Oui	Oui	Bonne exploitation. Leger dysfonctionnement sur l'abattement de la pollution
30	-	-	-	Station entretenue régulièrement, bon développement des roseaux
-	-	-	-	Les ventilations ont été mises en place
15	-	-	-	Station entretenue régulièrement, bon développement des roseaux
-	-	Oui	Oui	RAS
27	-	Oui	Oui	La station fonctionne correctement
8	-	-	-	La station fonctionne correctement
6	-	-	-	Bonne gestion de la station
45	-	Oui	Oui	Ouvrages de la station fonctionnels et bien entretenus
48	14,2	Oui	Oui	Très bon fonctionnement de la station d'épuration
18	-	-	-	Station gérée avec sérieux et rigueur
-	-	-	-	RAS
-	-	-	-	RAS
-	-	-	-	RAS
4	-	-	-	Station surdimensionnée
36	-	Oui	Oui	La station est bien exploitée et entretenue
8	-	-	-	Débouchage des drains et mise en place de regards de bouclage
170	86,7	Oui	Oui	La station présente des résultats positifs, mais qui pourraient être améliorés
-	-	-	-	Prévoir un nettoyage du préfiltre
9	-	-	-	Prévoir la mise en place de clotûres et mise en place des ventilations
9	-	-	-	Il faut remplacer la pouzzolane du préfiltre
23	-	-	-	Il faut remplacer la pouzzolane du préfiltre
30	-	Oui	Oui	RAS - Maintenir ce niveau d'exploitation
50,8	24,5	Oui	Oui	RAS - Maintenir ce niveau d'exploitation
15	-	-	-	Prévoir la mise en place d'un dispositif de dégrillage
12	-	-	-	RAS - Bonne exploitation du site
22	-	-	-	RAS - Bonne exploitation du site
23	-	-	-	Mise en œuvre d'efforts significatifs pour améliorer le fonctionnement
30	-	-	-	Mise en œuvre d'efforts significatifs pour améliorer le fonctionnement
15	-	-	-	Entretien et exploitation réalisé avec sérieux
24	-	-	-	Les ventilations primaires et secondaires ont été mises en place
6	-	-	-	RAS
216	76,6	Oui	Non	Le débitmètre électromagnétique d'entrée à été remplacé en 2024
24	35,5	Oui	Oui	Le fonctionnement de la station de traitement est plutôt moyen
76	20,9	Oui	Oui	Maintenir le niveau d'exploitation

Quantité de boues issues des autres stations d'épuration de la CCLL (D.203.0)

En fonction du type de filière d'épuration, il est nécessaire d'évacuer les boues issues du processus d'épuration des eaux usées. Le tableau ci-dessous synthétise les quantités de boues extraites par station

Communes	STEP	Type	Capacité EH	Volume vidangé	t MS estimé
Saint Etienne de Gourgas	Aubaygues	Géoassainissement	50	7,46	0,4476
Le Cros	Village	Géoassainissement	180	13	0,78
Roqueredonde	Village	Géoassainissement	60	9	0,54
Saint Maurice Navacelles	Village	Géoassainissement	120	19,04	1,1424
	Le Coulet	Géoassainissement			
	Madières	Géoassainissement			
	Navacelles	Micro station			
	Navacelles 2	Géoassainissement			
	Baume Auriol	EPARCO			
Saint Michel d'Alajou	Village	Géoassainissement	100	4	0,24
Saint Privat	St Privat	Géoassainissement	330	43,78	2,6268
	Les Salces	Géoassainissement			
Sorbs	Village	Géoassainissement	150	11	0,66
	Latude	Géoassainissement			

Sur l'année, les ouvrages cités dans le tableau ont fait l'objet de vidanges par des sociétés spécialisées afin de maintenir une bonne exploitation et un fonctionnement normal. Les boues ont été pompées et évacuées vers des centres de traitement agréés.

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P.206.3)

2023		2024	
Volume extrait	Tonne matière sèche	Volume extrait	Tonne matière sèche
204 m ³	12,28 t MS	107,28 m ³	6,43 t MS

100% des extractions des boues des ouvrages d'épuration communaux sont réalisées de manière conforme à la réglementation, compostage des boues de la station de Lodève, vidange et transport des boues des autres stations d'épuration communales vers un centre de traitement agréé.

5.3 Les travaux 2024

5.3.1 Travaux d'investissement réseaux

En 2024, le SIELL a créé 100 mètres linéaires de réseaux d'assainissement pour maillage avec une dizaine de branchements sur la commune de Le Puech ; Également, 122 ml de renouvellement du réseau d'assainissement avec création d'une dizaine de branchements sur la commune de Le Caylar. Chaque année, la CCLL, au travers du SIELL, reçoit des demandes de nouveau branchement eaux usées ou de réhabilitation de ceux-ci. Il est rappelé que le branchement est un ouvrage public à destination d'un privé, c'est-à-dire que celui-ci est financé par le privé mais la réalisation des travaux et l'exploitation de l'ouvrage sont publiques.

Pour toute demande, une fiche de renseignement doit être complétée, signée et renvoyée au service. S'en suit une prise de rendez-vous avec un technicien afin d'implanter l'ouvrage et de réaliser un devis. Après acceptation du devis et versement d'un acompte, les travaux seront réalisés. Enfin, un contrôle de branchement sera réalisé. Pour toute création de nouveaux logements (permis de construire, nouveau logement en immeuble collectif...), une participation forfaitaire à l'assainissement collectif sera à payer par le pétitionnaire demandeur.

Focus sur les branchements

	2023	2024
Nombre de devis	35	30
Nombre de branchements réalisés	23	21
PFAC* facturées	20	4
PFAC* payées	20	3

* PFAC : Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif

Montant HT des études réalisées = 27.200,11 €

Montant des travaux réalisés 252.679,23 € HT dont nouveaux branchements pour un montant de 44.798,40 € HT

5.3.2 Travaux fonctionnement réseaux

Afin de maintenir un bon écoulement des eaux usées dans les réseaux et de garantir une exploitation pérenne de ceux-ci, divers travaux de fonctionnement sont réalisés :

- Curage préventif des réseaux réalisés sur l'année : 13 789 ml soit 10 % du réseau d'assainissement

Pour les réseaux, montant des travaux réalisés :

7 373 € HT

- Inspections télévisées sur les réseaux réalisées sur l'année : 4 242 ml soit environ 3,07 % du réseau d'assainissement

Dont les entretiens réalisés :

42 933,68 € HT

- Interventions de curage et de débouchage des branchements ou des collecteurs réalisées suite à des obstructions : 61 interventions de toute nature en jours ouvrés et astreintes

5.3.3 Travaux investissement usines

Réhabilitation totale de la station d'épuration de la Vacquerie

La station d'épuration de la Vacquerie était évaluée non conforme par les services police de l'eau depuis l'année 2019. En effet, une surcharge organique était constatée de façon permanente, liée à des effluents agro-industriels. Les travaux de la nouvelle station ont été réalisés en 2024 pour que sa mise en service puisse être effective en janvier 2025. Sa capacité est de 540 EH.

Montant HT des études réalisées = 20 160,25 € HT

Montant des travaux réalisés 413 182,02 € HT (ce montant inclut l'ensemble des travaux d'investissement réalisés par le service usine en 2024)

5.3.4 Travaux fonctionnement usines

Communes	Sites	Travaux réalisés	Montant dépensé	Heures passées
Le Bosc	PR Salelles	Renouvellement pompe	2 235,87 €	5 heures
Le Bosc	PR Salelles	Mise en place dégrilleur automatique	21 764,89 €	90 heures
Pegairolles de l'Escalette	PR Centre	Renouvellement pompe	1 145,02 €	4 heures
Soubès	PR Principal	Renouvellement du débitmètre entrée	2 298,65 €	8,5 heures
Soubès	PR Principal	Débitmètre refoulement	410,46 €	6 heures
Roqueredonde	STEP Bourg	Dégrilleur entrée step	5 358,18 €	20 heures
Roqueredonde	STEP village secondaire	Terrassement et pose d'un regard	956,02 €	14 heures
Le Cros	PR village	Renouvellement pompe	1 404,50 €	3 heures
Saint Maurice Navacelles	PR village	Clapets + vannes	747,00 €	6 heures
Lodève	STEP Lodève	Remplacement oxyclone	3 848,69 €	18 heures

5.4 Les perspectives d'avenir

- Création de la station d'épuration du Hameau Mas Delon, commune de Le Puech
- Continuité du Schéma Directeur assainissement
- Réhabilitation de la station d'épuration du Hameau du Thérondel, commune de Fozières
- Réhabilitation de la station d'épuration de Salèlles, commune de le Bosc
- Réhabilitation et mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la commune de Poujols (phase 1)

5.5 Le prix de l'assainissement collectif



Les frais d'exploitation et les investissements du service sont financés par les recettes perçues dans le cadre de la facturation, par les aides des différents organismes partenaires et le recours à l'emprunt. Les aides tendent à diminuer, plus que jamais le prix de l'eau doit permettre d'investir pour l'avenir et c'est une richesse qui mérite toutes les attentions.

L'effort d'investissement sur l'assainissement collectif, à court et moyen terme, est important pour le territoire de la Communauté de communes, notamment dans le cadre de la mise aux normes et de construction de nouvelles installations.

Redevance collectivité 2024

Communes	Tarifs abonnement en € HT	Tarifs m3 (hors redevances AE) en € HT	Taux de TVA
Les 26 communes de la CCLL	70,00 €	1,30 €	0,10 €

Composantes de la facture d'assainissement collectif d'un usager pour 120 m2

Communes	Redevance collectivité HT	Redevance modernisation réseaux collecte HT	TOTAL HT	TVA 10 %	TOTAL TTC	Prix du m3 TTC pour un abonné consommant 120 m3
Celles	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Fozières	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
La Vacquerie et Saint Martin de Castries	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Lauroux	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Le Bosc	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Le Caylar	226,00 €	30,00 €	256,00 €	25,60 €	281,60 €	2,35 €
Le Cros	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Le Puech	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Les Plans	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Les Rives	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Lodève	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Olmet	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Pegairolles de l'Escalette	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Poujols	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Roqueredonde	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Saint Etienne de Gourgas	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Saint Félix de l'Hérès	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Saint Jean de la Blaquière	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Saint Maurice Navacelles	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Saint Michel d'Alajou	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Saint Pierre de la Fage	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Saint Privat	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Sorbs	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Soubès	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Soumont	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €
Usclas du Bosc	226,00 €	19,20 €	245,20 €	24,52 €	269,72 €	2,25 €

Pour information, tarifs assainissement collectif 2024 du SIVOM Orb et Gravezon

Commune	Tarif abonnement assainissement collectif en €/HT 2024	Tarif m3 assainissement collectif (hors redevance AE) en € HT 2024
Lavalette	8,28€ HT/ mois soit 99,36€ HT/an	1,40€/m3
Romiguières	8,28€ HT/ mois soit 99,36€ HT/an	1,40€/m3

Toutes les communes du territoire dépendent de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC), sauf Le Caylar qui dépend de l'Agence de l'eau Adour Garonne

Redevance modernisation des réseaux de collecte 2024
Agence de l'eau RMC
0,16 €/m3

Redevance modernisation des réseaux de collecte 2024
Agence de l'eau Adour Garonne
0,25 €/m3

5.6 Le budget de l'assainissement collectif

Les résultats

Libellé	Total BP 2024	CA 2024
70 - Produits des services et ventes diverses	1 609 000,00 €	1 485 300,32 €
74 - Dotations et subventions	15 000,00 €	37 286,77 €
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
013 Atténuation de charges	0,00 €	2 400,00 €
Recettes courantes de fonctionnement (1)	1 624 000,00 €	1 524 987,09 €
011 - Charges à caractère général	703 641,00 €	580 894,82 €
012 - Charges de personnel	550 005,00 €	509 685,24 €
014 - Atténuation de produits	158 429,00 €	158 429,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	23 000,00 €	3 001,71 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	1 435 075,00 €	1 252 010,77 €
Epargne courante (3)=(1)-(2)	188 925,00 €	272 976,32 €
66 - Charges financières	171 000,00 €	169 117,25 €
76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Résultat financier (4)	-171 000,00 €	-169 117,25 €
Charges exceptionnelles et provisions semi-budgétaire (67 et 69)	8 300,00 €	7 669,68 €
Produits exceptionnels hors cessions et transferts de charges (77 et 79)	0,00 €	14 148,16 €
Résultat exceptionnel (5)	-8 300,00 €	6 478,48 €
Epargne brute (6) = (3)+(4)+(5)	9 625,00 €	110 337,55 €
Remboursement du capital de la dette (7)	250 000,00 €	242 306,78 €
Epargne nette (8) = (6)-(7)	-240 375,00 €	-131 969,23 €

Les dépenses courantes d'exploitation ont été réalisées pour un montant de 1.252.010,77 € en 2024, soit 87,24 % du budget prévisionnel 2024

Les recettes courantes d'exploitation ont été réalisées pour un montant de 1.524.987,09 € en 2024, soit 93,90 % du budget prévisionnel 2024

Les recettes d'exploitation

Hormis les recettes de facturation des abonnements et consommations des usagers, les recettes d'exploitation comprennent les produits de redevances de l'Agence de l'eau (modernisation), les produits des participations pour travaux de branchements, les produits de Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (PFAC) et les produits de refacturation de frais et de personnel

Les dépenses d'équipements 2024 : 917.922 €

Les principales dépenses d'équipement 2024 ont concerné :

- Les études : 193.486 €
- Les travaux STEU : 435.641 € (dont la construction de la STEP de La Vacquerie et Saint Martin de Castries 386.404 €)
- Les travaux sur réseaux : 252.679 €
- Divers équipements : 36.116 €

Détail des subventions d’investissement encaissées en 2024

Déplacement et réhabilitation réseaux assainissement amont de la Soulondres à LODEVE	56 350,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux réaménagement STEP de Lodève	24 644,00	Conseil départemental de l'Hérault
Travaux réaménagement STEP de Lodève	3 916,00	Conseil départemental de l'Hérault
Construction réseaux de transfert Usclas du Bosc	99 976,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Construction d'une nouvelle STEP Usclas du Bosc	84 179,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Travaux assainissement et création STEP hameau de Madières à St Maurice Navacelles	37 302,10	Conseil départemental de l'Hérault
Réhabilitation réseaux assainissement rive droite Lergue et traversée	18 375,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Etude patrimoniale schéma directeur assainissement	180 000,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Création de la nouvelle STEP La Vacquerie et St Martin de Castries	104 391,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Création de la nouvelle STEP La Vacquerie et St Martin de Castries	12 890,70	Conseil départemental de l'Hérault
Création STEP Hameau de Madières à St Maurice Navacelles	65 605,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Réseaux de transfert et poste de refoulement St Maurice Navacelles	25 766,00	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Total général	713 394,80	

La dette

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
4 864 597,00 €	3,45%	26 ans et 5 mois	14 ans	35

Le remboursement du capital de la dette assainissement collectif s’élevait à 142.635,26 € en 2024

Les amortissements

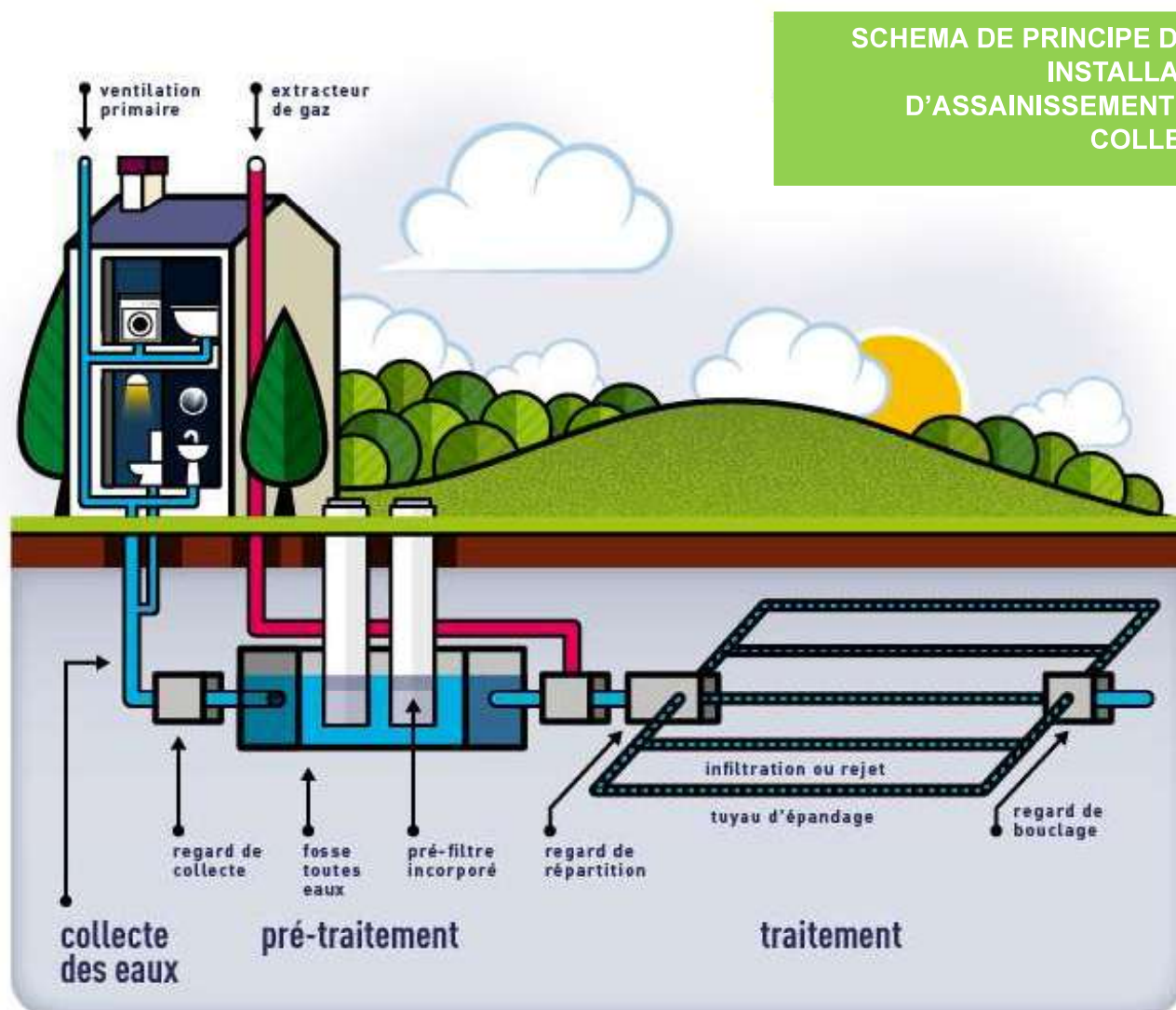
Amortissements dépenses : 492.000 €

Amortissements recettes : 295.000 €



6. L'assainissement non collectif

6.1 La caractérisation technique du service



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes Lodévois et Larzac a été mis en place en octobre 2009 et les premiers contrôles ont été réalisés à partir de mars 2010 suite au recrutement d'un technicien.

Ce service est obligatoire depuis 1995 et fait suite à la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est exploité en régie par la CCLL. C'est un Service Public à Caractère industriel et Commercial ce qui implique un budget annexe équilibré par une redevance en contrepartie d'un service rendu.

6.1.1 Organisation administrative du service

La Communauté de communes Lodévois et Larzac regroupe 28 communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Syndicat Mixte des 5 Vallées n'exerce plus la compétence assainissement non collectif.

Le SPANC s'exerce donc sur les 28 communes composant la CCLL incluant les communes de Lavalette et Romiguières contrairement aux service eau potable et assainissement collectif.

6.1.2 Estimation de la population desservie par le SPANC (D.301.0)

Environ 3675 habitants desservis

≈ 1539 installations d'assainissement
non collectif existantes

6.1.3 Mode de gestion du service

Le service est constitué d'un agent technique à temps plein (39h) depuis le 1^{er} février 2024.

6.1.4 Prestations assurées dans le cadre du service

- Contrôle de conception et réalisation de travaux dans le cadre d'un permis de construire ou d'une réhabilitation
- Contrôle de l'existant (premier contrôle réalisé sur une installation d'ANC)
- Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes. C'est une mission obligatoire
- Contrôle diagnostic pour une vente (si le dernier contrôle date de plus de 3 ans)
- Mission de conseil et d'informations auprès des propriétaires, des professionnels et des élus
- Contrôle annuel de conformité des installations comprises entre 21 et 199 EH (obligatoire depuis août 2017)

6.1.5 Activités du service

Sur l'année 2024, le nombre total de contrôles effectués est plus important que pour 2023 pour une augmentation d'environ 40 %. Cette situation se justifie suite à l'embauche d'un agent technicien SPANC au 1^{er} janvier 2024.

Contrôle des installations	Données 2023	Données 2024	Variation en %
Contrôle de conception d'installations nouvelles	11	13	18,00%
Contrôle de conception d'installations réhabilitées	19	7	-63,00%
Contrôle de bonne exécution d'installations nouvelles	6	9	50,00%
Contrôle de bonne exécution d'installations réhabilitées	11	12	9,00%
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes	129	367	184,00%

6.1.6 Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D.302.0)

A- Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du SPANC

	Action effective en totalité	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	OUI	20	20
Application d'un règlement du SPANC approuvé par une délibération	OUI	20	20
Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de 8 ans	OUI	30	30
Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	OUI	30	30

B – Eléments facultatifs du SPANC : points comptabilisés seulement si tous les éléments obligatoires sont en place

	Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	NON	10	0
Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	NON	20	0
Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	NON	10	0
TOTAL		140	100

6.2 Les indicateurs de performance

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P.301.3)

Ce taux est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

	2023	2024	Variation en %
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	591	662	12,00%
Nombre total d'installations contrôlées depuis la mise en place du service (hors constructions neuves)	1533	1536	0,20%
Taux de conformité (%)	38,55%	43,00%	13,16%

Le taux de conformité calculé ici concerne uniquement les installations conformes ou proches de la conformité. Sont comptabilisées les installations conformes existantes ainsi que les installations ayant été réhabilitées depuis la création du SPANC (mars 2010). Ne sont pas comptabilisés les installations neuves (permis de construire) ni les installations non conformes sans risque sanitaire.

6.3 La tarification et les recettes

6.3.1 Fixation des tarifs en vigueur

Le Conseil Communautaire vote les tarifs (Délibération CC_231130_23 du Conseil Communautaire du 30 novembre 2023)

Objet	Tarifs HT 2024	Tarifs TTC 2024
Contrôles de conception et bonne exécution		
Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée inférieure à 200 EH	190,00 €	209,00 €
Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée inférieure à 200 EH		
Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée supérieure à 200 EH	380,00 €	418,00 €
Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée supérieure à 200 EH		
Contre visite suite à un contrôle de bonne exécution des installations inférieures à 200 EH	95,00 €	104,50 €
Contre visite suite à un contrôle de bonne exécution des installations supérieures à 200 EH	190,00 €	209,00 €
Diagnostics et contrôles périodiques		
Diagnostic initial ou contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien inférieure à 200 EH	160,00 €	176,00 €
Diagnostic initial ou contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien supérieure à 200 EH	320,00 €	352,00 €

6.3.2 Recettes d'exploitation

Montants des recettes (€TTC)	2023	2024	Variations (€)
Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée	5 577,00 €	4 598,00 €	-979,00 €
Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée			
Diagnostic des installations existantes	31 161,00 €	63 008,00 €	31 847,00 €
TOTAL des recettes liées à la facturation des abonnés en € TTC	36 738,00 €	67 606,00 €	30 868,00 €

6.4 Le financement des investissements

La Communauté de communes Lodévois et Larzac n'a pas eu recours à l'emprunt pour assurer le service sur l'année 2024.

POUR INFORMATION

Les indicateurs ci-après sont calculés à partir de données enregistrées sur le portail SISPEA de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

Dans le cadre du lancement du douzième programme des Agences de l'eau, la méthode de calcul de la redevance en 2025 pour l'année 2024 a été modifiée, conformément à la délibération n°CC_250306_15 du Conseil communautaire du 6 mars 2025. Suite aux profonds changements sur la façon de compléter le SISPEA, la collectivité en a profité pour ne faire apparaître qu'une seule entité de gestion en eau potable au lieu des 26 Communes en gestion par le SIELL afin de réduire le montant global de la redevance.

A présent, le calcul du montant de la redevance performance eau potable des Agences de l'eau se fera directement en complétant les différents indicateurs sur le portail SISPEA.

C'est la raison pour laquelle, dans les indicateurs ci-après présentés, les résultats pour l'année 2024 sont identiques pour toutes les Communes.

INDICATEURS - EAU POTABLE

Celles

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11,074	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.60 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0037	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.71%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	94.90%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95.70%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	7.4	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	14.63	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.36%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	74.50%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	4.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	4	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Fozières

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11,074	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.42 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0037	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	94.90%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95.70%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	7.4	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	14.63	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.36%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	74.50%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	4.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	4	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

la Vacquerie-et-Saint Martin-de-Castries

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.75 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	21	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Lauroux

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis		14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.30 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)		2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)		0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année		6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie		95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques		95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)		5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés		100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)		5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	97	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable		0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)		13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution		73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k		2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)		2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource		45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Le Bosc

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11,074	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.42 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0037	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	94.90%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95.70%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	7.4	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	14.63	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.36%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	74.50%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	4.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	4	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Le Caylar

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.67 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Le Cros

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	73.4
2.4			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	2.1
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	45.90%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Le Puech

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11,074	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.42 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0037	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	94.90%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95.70%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	7.4	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	14.63	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.36%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	74.50%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	4.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	4	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE
Les Plans

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	313	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.30 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0205	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	75.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	4.88	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	4.88	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	89.20%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	0.5	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	0.5	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Les Rives

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Lodève

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11,074	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.42 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0037	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	94.90%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	95.70%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	7.4	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	14.63	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	110	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.36%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	74.50%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	4.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	4	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Olmet et Villecun

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
5.87			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	43	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.30 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
13.5			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.1866	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
2.4			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	0	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	52.63	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	84.70%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	0.8	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Pégairolles de l'Escalette

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	234	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.55 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0386	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	0	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	0	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	68.00%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	5.6	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	4	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Poujols

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	186	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.67 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0383	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	85.70%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	8.06	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	0	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	74.60%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	3.9	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	2.1	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Roqueredonde

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	169	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.30 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0333	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	78.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	0	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	0	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	56.20%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	5.5	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	4.6	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE
Saint Etienne de Gourgas

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	537	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.35 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0113	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	3.34	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	10.03	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	68.20%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	8.8	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	6	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE
Saint Félix de l'Héras

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE
Saint Jean de la Blaquière

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	693	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.30 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0072	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	8.68	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	4.34	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	93.50%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	0.9	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	0.7	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Saint Maurice Navacelles

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE
Saint Michel d'Alajou

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Saint Pierre de la Fage

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
96.6			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Saint Privat

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	450	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.30 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0141	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	81.20%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.71	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	3.36	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	2.84%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	75.80%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	2.9	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Sorbs

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	3,000	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.61 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0172	0.17
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	96.60%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	93.10%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.84	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	18.47	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.02%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	65.90%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.4	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.2	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Soubès

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	973	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.44 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0058	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.5	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	92.30%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	10.56	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	0	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	104	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.48%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	85.60%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	1.7	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	1.3	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Soumont

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	221	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.42 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0372	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	0	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	14.93	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	109	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	99.20%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	0	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	0	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.90%

NC : non communiqué

INDICATEURS - EAU POTABLE

Usclas du Bosc

INDICATEURS		ANNEE 2023	ANNEE 2024
Indicateurs Descriptifs des services			
D 101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	243	14,764
D 102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (€/m3) au 1/1	2.60 €	2.92 €
D 151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jours)	2	2
Indicateurs de Performance			
P 109.0	Montant d'abandon des créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3)	0.0249	0.017
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année	5.50%	6.17%
Indicateurs permettant l'évaluation de l'inscription du service public d'eau potable dans une stratégie de développement durable.			
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100.00%	95.60%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100.00%	95.50%
P 151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	0	5.11
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P 155.1	Taux de réclamations (u/1000 abonnés)	0	5.87
Gestion Financière et patrimoniale			
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	103	104
P 107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.00%	0.27%
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (en années)	27	13.5
Performance environnementale			
P 104.3	Rendement du réseau de distribution	71.00%	73.40%
P 105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/jour/k	7.8	2.4
P 106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m3/jour/km)	5.3	2.1
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource	NC	45.9

NC : non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
CELLES

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	35	35
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	110	110
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0665 €	2.6178 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Points de curage fréquen du réseau	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00 %	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	0	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1.1	1.5
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
FOZIERES

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	121	115
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	106	102
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0208 €	1.1499
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00 %	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.2	0.3
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LAUROUX

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	202	202
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	89.73 %	89.73%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	106	106
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0	0
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0095 €	0,5245 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	50,5	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	2,93 %	2,94%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5	0,7
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5,50%	5,77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LA VACQUERIE ET SAINT MARTIN DE CASTRIES

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	195	198
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	98.14%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	0%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	0%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0076 €	0,4577 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	48.5	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	0%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.1	0.1
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LE BOSC

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	1,376	1431
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	4
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0,3	54,5
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.42 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	95.35 %	91.22%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	106
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	44.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	44,00 %	21.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	44.00 %	64.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0013 €	0,0676 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.25 %	0.31%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	75.00 %	50.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,8	5
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE CAYLAR

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	465	481
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.07 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	95.47 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0021 €	0.0852 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	2.079
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	1.86 %	0.26%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2.8	3.6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	2.97	2.92

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LE CROS

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	45	128
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	2.1	0.3
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.88 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	95.59 %	94.12%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0233 €	0,6925 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	2.00 %	2.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LE PUECH

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	85	82
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	92,11 %	94.29%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0458 €	2.8791 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	11.61 %	11.80%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1.3	1.7
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LES PLANS

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	305	300
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0720 €	3.7760 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00 %	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5	0,3
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5,50%	5,77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LES RIVES

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	152	150
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.26 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	95.50 %	95.45%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0117 €	0,6081 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	33.9	33.7
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00 %	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.4	0.5
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
LODEVE

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	7289	7289
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	95	143
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	95.26 %	91.35%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	115	115
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0002 €	0.0095 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0.00137	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	12	9,9
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.56 %	0.94%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	13.6	17
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
OLMET ET VILLECUN

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	41	41
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0634 €	3,7831 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5	0,6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
PEGAIROLLES DE L'ESCALETTE

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	154	144
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.19 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	110	110
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0153 €	0,6582 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00 %	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,5	1,9
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
POUJOLS

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	181	172
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	94.74 %	94.52%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0201 €	1.1914 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	8.03%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,5	0,6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ROQUEREDONDE

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	180	166
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	1.2	0.5
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.011 €	0.6576 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	79.4	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	30
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.5	0.6
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SAINT ETIENNE DE GOURGAS

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	290	296
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	2,5	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.96 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	106
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0066 €	0,3289 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1	1,3
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	675	746
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.86 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0	0
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,0022 €	0,1215 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	47.1	31.2
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.4	0.5
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SAINT MAURICE NAVACELLES

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	344	330
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	4.1	1.1
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.90 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0083 €	0.4595 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1.1	1
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SAINT MICHEL

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	58	97
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	1.4	0.2
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	NC	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0235 €	1.2531 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00 %	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5,50%	5,77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SAINT PIERRE DE LA FAGE

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	127	138
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	110	110
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0124 €	0.7964 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	41.8	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00 %	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.3	0.3
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SAINT PRIVAT

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	390	396
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	2.7	2.3
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.83 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0035 €	0.1782 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SORBS

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	40	116
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0.9	0.7
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.10 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	108	108
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100.00 %	100.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0207 €	1.8072 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SOUBES

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	943	938
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.07 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00%	100.00%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	106
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00%	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00%	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00%	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00%	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0015 €	0.0898 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Points de curage fréquent du réseau	9.5	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.15%	0.15%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00%	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1.7	2.1
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
SOUMONT

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	221	215
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.92 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00%	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	107	108
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00%	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00%	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00%	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00%	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0204 €	1.1437 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	0.00%	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00%	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.8	1
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué

INDICATEURS ASSAINISSEMENT COLLECTIF
USCLAS DU BOSC

INDICATEURS DE PERFORMANCE		2023	2024
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des EU, unitaire ou séparatif	228	230
D202.0	Nombre d'autorisations d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des EU	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en T de MS)	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2.23 €	2.08 €
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des EU	100.00 %	100.00%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte EU	105	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	100.00 %	100.00%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	100.00 %	100.00%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	0.00 %	0.00%
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0065 €	0.3263 €
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers u/1000 hab	0	0
P252.2	Nbre points du réseau de collecte nécessitant des curages fréquents par 100 km de réseau, u/100 km	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des EU	NC	0.00%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	100.00 %	100.00%
P255.3 (*)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des EU	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0.2	0.2
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année N-1	5.50%	5.77%
P258.1	Taux de réclamations u/1000 abonnés	0	0

NC : Non communiqué